



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA PORTE DU HAINAUT 2017 – JANVIER 2018



UN RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : POUR QUOI FAIRE ?

Issu du **décret n° 2011-687 du 17 juin 2011**, le rapport sur la situation en matière de développement durable doit comprendre un **bilan des actions internes** (gestion du patrimoine, fonctionnement), un **bilan des politiques territoriales et une analyse de leurs modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation**. Il est **destiné aux élus et aux services** en premier lieu avec pour objectifs de prendre du recul sur **la réponse apportée** aux enjeux de développement durable, de les inscrire dans **le débat démocratique**, d'orienter **les choix budgétaires** pour améliorer progressivement leur prise en compte.

Mais **combien de rapports** ont consommé beaucoup d'énergie et mobilisé des femmes et des hommes, **pour aucune utilité** ? Le développement durable n'est-il pas **accessoire par rapport aux urgences économiques et sociales, voire passé de mode** ?

→ Une ambition : répondre à l'essentiel avec les ressources actuelles, en réfléchissant à demain

Il s'agit avant tout de **répondre aux besoins essentiels des habitants** : éducation, emploi, logement, mobilité, cadre de vie, culture, santé, inclusion sociale, solidarité... Mais le développement ne sera durable que s'il tient compte de **conséquences parfois invisibles** : les inégalités sociales, la dégradation de notre environnement... Le 4 décembre 2017, la Voix du Nord titrait ainsi : « Les oiseaux disparaissent de notre ciel ». Certaines espèces ont vu leur population diminuer de 80 % en 20 ans, par l'effet de l'étalement urbain et de certaines pratiques agricoles !

La Porte du Hainaut exerce **des compétences pour contribuer au développement de son territoire**. **Cette volonté est en phase avec son ambition initiale** : « améliorer le quotidien des habitants en élaborant un projet d'aménagement de tout le territoire de l'agglomération, commun, fort et ambitieux ». **Pour tenir cette promesse dans un contexte difficile** pour les collectivités, le développement durable est une opportunité :

- de réfléchir **à la cohérence d'ensemble de l'action menée et aux priorités à donner**,
- d'obtenir des soutiens financiers de plus en plus conditionnés, à l'image des Contrats d'Objectifs vers la Troisième Révolution Industrielle dans les Hauts-de-France qui doivent préfigurer les futurs Contrats de transition écologique entre l'État et les territoires.

→ Une vision des contributions actuelles, des pistes d'amélioration à débattre

Ce rapport présente **les politiques territoriales, les actions internes et les actions programmées de La Porte du Hainaut qui contribuent à chacune des finalités du développement durable** :

- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère ;
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- épanouissement de tous les êtres humains ;
- cohésion sociale, solidarité entre les territoires et entre générations ;
- développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Les modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques sont ensuite analysés :

- organisation du pilotage et transversalité ;
- participation des habitants, des acteurs locaux et des services ;
- évaluation et amélioration continue.

Des points d'amélioration à mettre en débat sont proposés dans chaque chapitre.

SOMMAIRE

Parcourez en quatre pages, une synthèse de ce rapport. Elle présente les contributions actuelles de La Porte du Hainaut aux grandes thématiques du développement durable ainsi que des pistes d'amélioration. La pagination vous permet d'aller chercher les informations détaillées qui vous intéressent.

I - Lutte contre le changement climatique et préservation de l'atmosphère

p.8



A - CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

p.8

- PLUi : vers un aménagement durable du territoire qui contribue à la préservation du climat
- Démarches groupées d'économies d'énergie dans les communes : rénovation énergétique des bâtiments et diagnostic de l'éclairage public
- Label Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)
- Soutien aux économies d'énergie pour les particuliers
- Rénovation énergétique de l'habitat dans le cadre du PLH
- Soutien aux projets privés sur les énergies renouvelables
- Promotion de la méthanisation par le Conseil de Développement

B - FONCTIONNEMENT INTERNE

p.10

- Mobilité propre pour les services
- Diagnostics de l'éclairage public
- Suivi et maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments de La Porte du Hainaut
- Prise en compte de l'énergie et des gaz à effet de serre dans les parcs d'activité

C - ACTIONS À COURT TERME

p.11

- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Réseau de chaleur (médiathèque de Douchy, ZI les Pierres Blanches et piscine de Denain)
- Bilan des consommations électriques et renouvellement du marché

D - PISTES D'AMÉLIORATION

p.12

- Maintenir la dynamique participative et la mutualisation impulsée par le Pacte territorial
- Plate-forme territoriale de la rénovation énergétique (programme régional pour l'efficacité énergétique)
- Possibilités de la loi TECV sur les règles d'urbanisme et les financements
- Entreprises BTP du territoire : développer les compétences sur la performance énergétique
- Se fournir en énergies vertes
- Plan stratégique patrimonial avec un objectif de performance énergétique dans la rénovation des bâtiments
- Mobiliser le solde des subventions « TEPCV » : 395 000 €

II - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

p.13



A - CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

p.13

- PLUi : vers un projet d'aménagement du territoire cohérent et durable
- Instruction des autorisations d'urbanisme (service ADS)
- Suivi de la qualité écologique et valorisation de la Scarpe
- Opérations de reboisement et de plantation
- Création d'une liaison communale de l'étang du Vignoble à la Mare à Goriaux
- Dépollution et développement de la biodiversité dans les parcs d'activité
- Valorisation de l'environnement et du patrimoine local, vecteurs de développement touristique
- Compétences « GEMAPI » et « Eau et assainissement »
- Contributions du Conseil de Développement sur l'eau et l'aménagement



B - FONCTIONNEMENT INTERNE

p.16

- Gestion différenciée des espaces verts
- Chantiers propres

C - ACTIONS À COURT TERME

p.16

- Création de zones humides à Escoutpont
- Liaison communale étang du Vignoble Mare à Goriaux : travaux 2018/2019
- Jalonnement de la Véloroute Voie Verte du Paris-Roubaix en 2018
- Conseil de Développement : amélioration de la fontaine d'Haveluy
- Adoption du PADD et poursuite du travail d'élaboration du PLUi
- Diagnostic des poteaux incendies des parcs d'activité fin 2017 puis mise aux normes de sécurité

D - PISTES D'AMÉLIORATION

p.17

- Protection des secteurs à enjeux, de la biodiversité ordinaire, des continuités écologiques
- Prévention des risques naturels et technologiques
- Équilibre entre les différents usages du territoire

III - Épanouissement de tous les êtres humains

p.18



A - CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

p.18

- PLH 2017-2022 : répondre aux besoins de logements tout en assurant la cohésion sociale et une « consommation durable » de l'espace par le renouvellement urbain
- Sport : une politique favorable à la santé et à l'inclusion sociale dès le plus jeune âge
- Médiations Numériques : accès à des services devenus essentiels pour les particuliers comme pour les entreprises
- Culture : un facteur d'épanouissement et de cohésion, un moyen pour sensibiliser au développement durable
- Une enquête sur la qualité de vie des salariés et les services au sein des parcs d'activité
- Arenberg Creative Mine : un patrimoine local, un équipement à vocation économique, touristique, culturelle et sociale
- Des halles dans les communes rurales

B - FONCTIONNEMENT INTERNE

p.22

- Formation des agents de La Porte du Hainaut et des communes du territoire
- Santé et sécurité des agents

C - ACTIONS À COURT TERME

p.22

- Information aux communes sur la qualité de l'air intérieur en février 2018
- Élaboration à partir de 2018 du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information du Demandeur et de la Convention Intercommunale d'Équilibre Territorial
- Rénovation de la médiathèque de Saint-Amand-les-Eaux et du Théâtre de Denain en 2018
- Co-construction d'une programmation d'ateliers numériques
- Guide d'accueil pour les agents

D - PISTES D'AMÉLIORATION

p.23

- Santé environnementale : exposition aux bruits, aux ondes, aux nanoparticules
- Qualité de l'accueil et de la relation entre les usagers et les services
- Vigilance renforcée sur les conditions de travail chez les fournisseurs ou prestataires

IV - Cohésion sociale et territoriale

p.24



A - CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES **p.24**

- Politique de la Ville : une compétence au service de la cohésion sociale et territoriale
- Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) : un accompagnement sur mesure pour les personnes les plus exclues
- Santé : un effort pour la prévention et l'accès aux soins de toute la population
- Conseil de Développement : créer du lien entre les jeunes et les entreprises du territoire
- Une politique forte de soutien budgétaire aux Communes membres

B - FONCTIONNEMENT INTERNE **p.27**

- Ad'Ap 2016-2018 : pour l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap
- Clause d'insertion des marchés publics : l'exemplarité de La Porte du Hainaut pour contribuer à l'insertion professionnelle
- Une gestion des ressources humaines qui contribue au dialogue social et à la solidarité

C - ACTIONS À COURT TERME **p.27**

- Étude sur la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé Mentale en 2018
- Conseil de Développement : soirée d'échanges entre jeunes et entreprises en avril 2018

D - PISTES D'AMÉLIORATION **p.28**

- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriale
- Dépendance : besoins spécifiques des personnes âgées, potentiels de création de services et d'emplois associés
- Lien social intergénérationnel et entre populations de diverses origines socio-culturelles
- Solidarité internationale
- En interne : respect de l'obligation de 6 % d'agents handicapés, apprentissage, chantiers d'insertion

V - Modes de production et de consommation responsables

p.29



A - CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES **p.29**

- Reconversion de friches industrielles et urbaines et gestion intégrée des parcs d'activité
- Soutien aux entreprises, aux coopérations et à la valorisation des potentiels économiques locaux
- Soutien au commerce de proximité
- Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)
- Guide des producteurs locaux, circuits courts alimentaires et diversification de leur activité
- Prévention et collecte des déchets
- La promotion de modes responsables par le Conseil de Développement

B - FONCTIONNEMENT INTERNE **p.31**

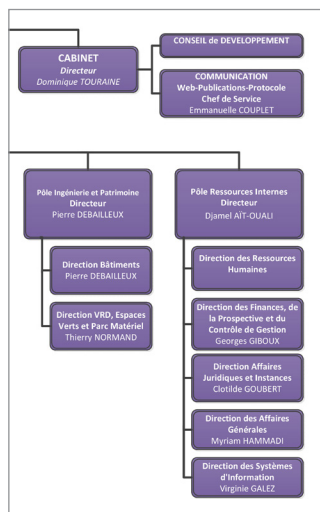
- Des achats responsables pour améliorer ses impacts et influencer les entreprises
- Rénovation du patrimoine bâti de La Porte du Hainaut
- Renouvellement et nouveau mode de gestion du parc de véhicules
- Une gestion maîtrisée du parc informatique et bureautique
- Pratiques de dématérialisation
- Dématérialisation totale de la chaîne comptable et budgétaire
- Bonnes pratiques existantes et nouveau plan d'éco-responsabilité interne

C - ACTIONS À COURT TERME **p.34**

- Rénovation du Pôle culturel de Saint-Amand-les Eaux et du Théâtre de Denain à partir de 2018
- Publication d'un guide avec répertoire à destination des entreprises

D - PISTES D'AMÉLIORATION **p.35**

- Soutien aux pratiques responsables : écologie industrielle et territoriale, Responsabilité Sociétale des Entreprises, Économie Sociale et Solidaire, éco-activités, AMAP, économie circulaire, économie collaborative...
- Ambition plus forte du SIAVED : collecte sélective, valorisation
- Fiscalité incitative sur les déchets
- Maintien de la sensibilisation à une consommation responsable (EEDD)
- Démarche d'achats responsables formalisée : clauses de développement durable généralisées



A - FONCTIONNEMENTS EXISTANTS

p.36

- Instances politiques et administratives (le Conseil, l'Exécutif et le Bureau communautaires, 13 commissions thématiques, le Comité de direction générale et les réunions de pôles hebdomadaires)
- Priorités politiques et formalisation
- Préparation du budget : un moment important pour le pilotage de l'action de La Porte du Hainaut
- Transversalité
- Une fonction achat plus efficace et transparente
- Le poids budgétaire des politiques communautaires

B - PISTES D'AMÉLIORATION

p.38

- Améliorer la contribution au développement durable des politiques qui pèsent le plus dans le budget et en particulier des syndicats intercommunaux
- Améliorer progressivement les politiques par une analyse systématique au regard des 5 finalités et des 5 éléments de démarche
- Exploiter pleinement les fonctions supports

VII - Participation des habitants, des acteurs locaux et des services

p.39



A - FONCTIONNEMENTS EXISTANTS

p.39

- La communication au service de l'information des habitants
- Conseil de Développement : un cadre pour la coopération avec les acteurs du territoire
- Co-construction du PLUi : une place importante donnée aux acteurs pour dessiner l'avenir de leur territoire
- Politique de la Ville : une stratégie partagée avec les acteurs
- Mise en place d'une charte prestataire pour les petits marchés publics
- Un schéma de mutualisation avec les communes pour une action coordonnée et plus efficiente

B - PISTES D'AMÉLIORATION

p.40

- S'inscrire dans une logique de co-responsabilité et inciter les acteurs du territoire à contribuer à l'intérêt général

VIII - Évaluation et amélioration continue

p.41



A - FONCTIONNEMENTS EXISTANTS

p.41

- Suivi et évaluation au sein des services
- Amélioration continue
- PLH 2017-2022 : des modes de gouvernance améliorés
- Réalisation du rapport développement durable annuel



B - PISTES D'AMÉLIORATION

p.42

- Formuler des objectifs précis et articuler les indicateurs de réalisation, de résultat, d'impact et de contexte territorial
- Décliner les Objectifs de Développement Durable et l'Agenda 2030

I - Lutte contre le changement climatique

Transports, bâtiments, industrie, agriculture, énergie, déchets : toutes les activités humaines émettent des gaz à effet de serre (GES). Selon l'ADEME, le patrimoine des collectivités génère 15 % des émissions nationales tandis qu'elles influencent 50 % des émissions par leurs compétences. **L'enjeu est double : réduire cette contribution et adapter les territoires aux dérèglements climatiques.**

A. CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

→ PLUi : vers un aménagement durable du territoire qui contribue à la préservation du climat

Le projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi fixe des ambitions qui intègrent les problématiques énergétiques et climatiques :

- L'objectif d'« amplifier l'attractivité résidentielle du territoire » doit passer par un « habitat durable et innovant ». Ce PADD prévoit d'agir sur **la performance énergétique dans le neuf et dans l'ancien.**
- L'objectif de développer **les modes de déplacement alternatifs à la voiture** doit se traduire à la fois dans l'organisation d'ensemble du territoire (proximité des différentes activités et des transports en commun), dans l'amélioration de l'offre actuelle en transports en commun et dans les aménagements pour des modes moins polluants (ferré, fluvial, modes actifs...).
- L'objectif de « **maitriser l'étalement urbain** » nécessite d'optimiser le foncier dans l'enveloppe urbaine actuelle. Cela a un impact important sur la question climatique (mobilité maîtrisée pour moins de gaz à effet de serre, préservation des terres agricoles pour le stockage du carbone et des productions locales renouvelables).



→ Démarches groupées d'économies d'énergie dans les communes : rénovation énergétique des bâtiments et diagnostic de l'éclairage public

Sous l'impulsion de La Porte du Hainaut, **une vingtaine de communes du territoire ont marqué leur intérêt de s'engager** dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics. Elles sont accompagnées techniquement et financièrement. Après une phase d'audits énergétiques mutualisés en 2016, la Direction du Développement Durable et de l'Environnement et la Direction des Finances appuient actuellement les communes maîtres d'ouvrage dans la recherche de financements régionaux (Troisième Révolution Industrielle) et européens (FEDER).

Un fonds de concours de La Porte du Hainaut spécifique Pacte-énergie destiné aux communes ayant reçu la subvention régionale ou européenne est à solliciter pour ces projets. Au regard des délais d'instruction régionale, il bénéficiera aux communes dès 2018 et tout au long du mandat.



26 bâtiments communaux audités dont 12 écoles
5 projets avancés (Rœulx, Bellaing, Haspres, Abscon, Avesnes-le-Sec)

De même, une douzaine de communes se sont engagées dans le diagnostic de leur éclairage public. La Porte du Hainaut prend en charge le coût de l'étude (CCTP réalisé en 2017).



80 000 € HT maximum (consultation en janvier 2018)

→ Label Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

La Porte du Hainaut a obtenu la labellisation TEPCV de l'État en octobre 2016. C'est une reconnaissance de son engagement sur l'énergie et le climat : Plan Climat Territorial 2010-2014, plan d'action issu du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre en 2015 et projets en cours ici décrits. **L'aide financière de 500 000 € est aussi une opportunité pour concrétiser ces projets.** Elle doit être sollicitée en particulier pour l'achat de véhicules à moteur électrique et pour le financement de tests pour le confinement de plantes invasives.



108 000 € de subvention prévus sur les projets engagés en 2017



→ Rénovation énergétique de l'habitat dans le cadre du PLH

Le Programme Local de l'Habitat 2017-2022 et l'action qui en découle prennent en compte la question de la performance énergétique des logements et de la précarité énergétique des ménages :

- **aides en faveur de l'accès social à la propriété** avec rénovation dans l'ancien ;
- financement de la revalorisation du parc social et minier ancien ;
- **Programme d'Intérêt Général (PIG) 2017-2020 « Rénovation Durable de l'Habitat »** comportant un volet « **lutte contre la précarité énergétique** » et prévoyant l'accompagnement administratif, technique et financier (aides ANAH) des ménages modestes ;
- **stratégie de renouvellement urbain dans quatre quartiers prioritaires** visant la rénovation énergétique de l'habitat ancien privé dégradé.

À fin décembre 2017 :



128 rénovations énergétiques financées dans le parc social et minier pour 183 000 €



114 logements améliorés contre la précarité énergétique via le PIG, avec en moyenne 38 % d'économie d'énergie

→ Soutien aux économies d'énergie pour les particuliers

Depuis 2012, l'Espace Info Énergie (EIE) de La Porte du Hainaut informe et sensibilise les habitants soucieux d'améliorer la performance énergétique de leur logement mais aussi les élus et les acteurs du bâtiment :

- 15 balades thermiques durant l'hiver 2015-2016 touchant 93 logements ;
- 3 réunions de sensibilisations suite à la thermographie aérienne réalisée par l'Association des Communes Minières du Nord-Pas de Calais ;
- accueil des habitants à La Porte du Hainaut, présence dans les salons ;
- orientation vers les aides techniques ou financières d'autres organismes.

Par ailleurs, La Porte de Hainaut accompagne **une démarche d'achat groupé d'énergie pour les particuliers via le Pôle Synéo qui se concrétisera à l'été 2018.**



883 personnes sensibilisées en 2016 (+8,3% sur un an) et **844 en 2017** (-4,4 %)



Subvention annuelle à l'EIE de **20 000 €**



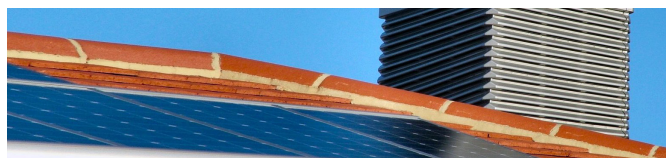
→ Soutien aux projets privés sur les énergies renouvelables

La Direction Développement et Animation Économique appuie **les projets des entreprises** pour répondre à leurs propres **besoins énergétiques** ou pour investir dans **la production d'énergie propre** :

- À Escaudain, l'implantation d'une imprimerie est accompagnée. Activité fortement consommatrice, celle-ci vise toutefois l'autonomie énergétique grâce à une centrale photovoltaïque d'un hectare.
- Sur la zone d'activité de la Naville à Lourches, le projet Solar Century Parc devrait être la première centrale photovoltaïque des Hauts-de-France. Avec plus de 40 000 panneaux et 17 GWh/an de production, c'est un investissement de 13 M€ ouvert aux collectivités et aux particuliers dans le cadre d'un financement participatif. Le début des travaux est programmé pour 2018.

→ Promotion de la méthanisation par le Conseil de Développement

Les unités de méthanisation de moyenne capacité sont des **investissements rentables financièrement** pour les agriculteurs. **À partir des déchets verts locaux** (potentiellement ceux produits par les collectivités), **ils produisent du biogaz puis de l'électricité**. La commission « Eau-Développement durable » promeut cette démarche. Elle a facilité la coopération du centre Leclerc de Bellaing, de l'entreprise d'insertion APEI et d'un site de méthanisation à proximité immédiate pour la préparation puis la valorisation énergétique des invendus alimentaires.



B. FONCTIONNEMENT INTERNE

→ Mobilité « propre » pour les services

Deux véhicules à moteur électrique et deux vélos à assistance électrique sont en cours d'achat via l'UGAP, plateforme publique de vente. Grâce à la labellisation TEPCV, ces équipements sobres en carbone sont subventionnés à 80 %.



55 000 € dont **44 000 €** de subvention

En parallèle, le Parc Matériel remplace une partie de la flotte des véhicules vieillissants (autos ayant parfois plus de dix ans) à carburant Diesel par des véhicules neufs à moteur essence. La commande a été réalisée en novembre 2017 pour une livraison début d'année 2018.

→ Diagnostics de l'éclairage public de La Porte du Hainaut

Sur le périmètre des parcs d'activité et à proximité des équipements publics, cette démarche portée par la Direction VRD (Voirie et Réseau Divers), Espaces Verts et Parc Matériel vise à :

- dresser **un état des lieux** : respect des normes de sécurité, réponse aux besoins, consommations d'énergie, coûts énergétique et de maintenance ;
- **mettre aux normes** les installations qui le nécessitent ;
- établir **une stratégie de renouvellement et d'entretien sur cinq ans**.

→ Suivi et maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments de La Porte du Hainaut

La Direction Bâtiments procède au suivi des consommations de fluides : électricité, gaz, eau. Cela permet en particulier de **détecter des anomalies et d'éviter des gaspillages**. Pour aller plus loin, le marché de huit ans signé en 2017 pour la fourniture de gaz prévoit deux bilans de consommation par an.



17 bâtiments, 24 608 m²



→ Prise en compte de l'énergie et des gaz à effet de serre dans les parcs d'activité

La question énergétique est **importante pour le fonctionnement quotidien, la compétitivité mais aussi la responsabilité climatique des entreprises**, en particulier dans l'industrie. La Direction Parcs d'Activité et Immobilier d'Entreprise l'intègre dans ses critères d'aménagement et de gestion :

- Dans le cadre d'un marché de requalification paysagère et d'amélioration de l'éclairage public, **un système d'éclairage plus performant** est expérimenté sur le parc de Thiant. Le suivi des consommations mis en place permettra de chiffrer les bénéfices l'an prochain.
- L'installation d'un **réseau de chaleur** sur la Zone des Pierres Blanches à Denain est en cours avec le SIAVED. C'est un atout pour des industries fortement consommatrices afin de disposer d'une ressource compétitive et considérée à 50 % renouvelable (incinération des déchets).
- Enfin, les consultations pour travaux intègrent systématiquement un critère sur **la provenance des matériaux** et exigent un **bilan carbone** de la part des prestataires.

C. ACTIONS PROGRAMMÉES À COURT TERME

✓ **Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** est une obligation réglementaire pour les collectivités et EPCI de plus de 50 000 habitants, issue de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. La consultation pour une AMO concernant la phase diagnostic a été réalisée en décembre 2017 et janvier 2018 pour le choix du prestataire. Plus tard, la stratégie et le plan d'action qui seront élaborés exploiteront en particulier les actions qui découlent du Bilan Énergie et Gaz à Effet de Serre réalisé en 2015 ainsi que du Pacte territorial de développement durable impulsé auprès des communes en 2016.

✓ Création d'un **réseau de chaleur** alimentant la médiathèque de Douchy, la Zone Industrielle les Pierres Blanches ainsi que la piscine de Denain.

✓ **Bilan des consommations électriques** de La Porte du Hainaut au premier semestre 2018 en vue du renouvellement du marché de fourniture d'électricité début 2019.

D. ANALYSE

La Porte du Hainaut lutte contre les changements climatiques par **la réduction des gaz à effet de serre dans les principaux champs de compétence** : aménagement du territoire (PLUi), logement, mobilité, énergies renouvelables... **mais aussi sur son propre patrimoine** : bâtiments, flotte de véhicules, éclairage public, aménagement des parcs.

Le futur PCAET devra assurer **la pertinence et la cohérence de la réponse donnée aux enjeux climat, qualité de l'air et énergie** :

- **mieux connaître les sources d'émissions de gaz à effet de serre** du territoire et les leviers d'action ;
- **fixer des objectifs** conformes aux ambitions nationales et à l'urgence climatique globale ;
- assurer **une prise en compte systématique** dans les politiques et le fonctionnement interne ;
- mais aussi **mobiliser les acteurs du territoire** pour que chacun apporte sa contribution ;
- et enfin se doter d'une véritable **stratégie d'adaptation aux changements climatiques** car ils sont déjà visibles aujourd'hui : gestion des risques naturels, aménagements urbains adaptés, évolution des pratiques agricoles et touristiques, gestion des risques sanitaires...

Il devra en particulier maintenir ce qu'a impulsé le Pacte territorial de développement durable : **une dynamique participative et une action publique plus efficiente par la mutualisation des projets.**

À court terme, des actions d'amélioration sont envisageables :

- mettre en place **une plate-forme territoriale de la rénovation énergétique**. Prévues par la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte, elles s'inscrivent dans le programme régional pour la performance énergétique. Elles seront mises en place, prioritairement à l'échelle intercommunale, pour apporter des conseils techniques et financiers aux particuliers qui s'engagent dans des travaux de rénovation énergétique (incluant le réseau existant des 450 points « Rénovation Info Service ».
- saisir les possibilités de cette même loi sur **les règles d'urbanisme** : obligation de recours aux énergies renouvelables et de rénovation énergétique en cas de travaux...
- et en termes de sollicitations de **financements** : Fonds de Financement de la Transition Énergétique, « Fonds Air » de l'ADEME, certificats d'économie d'énergie, sociétés publiques de tiers-financement...
- accompagner des **entreprises BTP du territoire** pour développer leurs compétences sur la performance énergétique ;
- privilégier les **énergies vertes dans les marchés de fourniture d'énergie**, sans surcoût majeur ;
- viser systématiquement la **performance énergétique dans la rénovation des bâtiments** ;
- mobiliser **le solde des subventions** « TEPCV » (395 000 €) pour des bâtiments exemplaires.

SYNTHÈSE

- **Des politiques qui contribuent à réduire les gaz à effet de serre : aménagement, mobilité, habitat, sensibilisation des habitants, énergies renouvelables**
- **Des actions sur le patrimoine de La Porte du Hainaut : bâtiments, véhicules, parcs d'activité**
- **Une stratégie globale à définir via le PCAET et devant maintenir la dynamique partenariale**
- **Une dynamique participative et une mutualisation des projets à maintenir**
- **L'enjeu de l'adaptation aux changements climatiques à mieux intégrer**

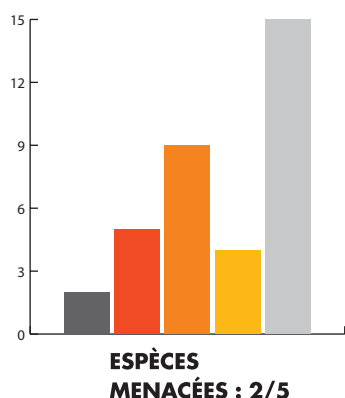
II - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Le rythme de disparition ou de dégradation de la biodiversité est aujourd'hui alarmant. Au-delà de notre responsabilité morale, les biens et les services que nous en tirons sont menacés. Les productions agricoles, l'énergie ou les matières premières permettent de répondre à des besoins essentiels en créant des emplois locaux. La capacité de dépollution de l'eau, de l'air et des sols nous fournit un environnement sain. **La protection de la biodiversité, des milieux et des ressources est donc vitale.**

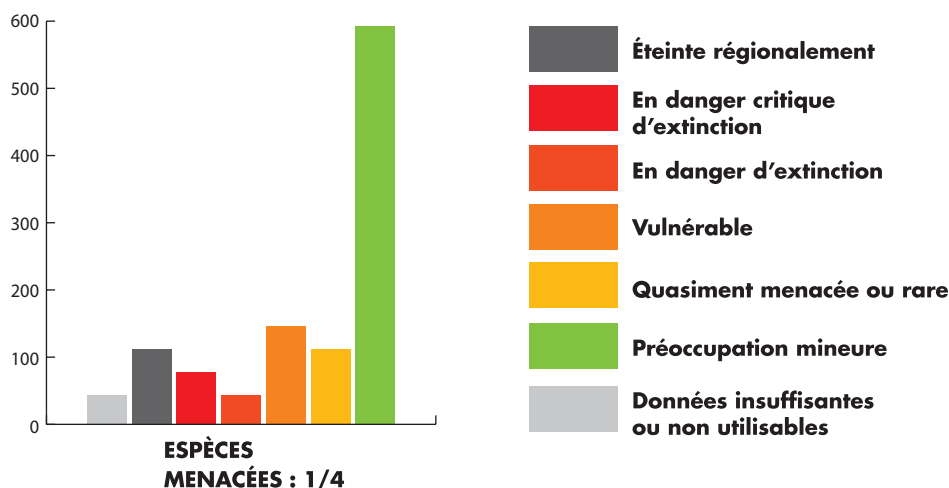
État de la biodiversité dans les Hauts-de-France : des espèces plus ou moins menacées (Sources : CBNBL, CMNF, GON, SFO, CFR)

MAMMIFÈRES

(En 2000, sur 35 espèces)



FLORE (En 2010, sur 1138 espèces)



A. CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

→ PLUi : vers un projet d'aménagement du territoire cohérent et durable

Le travail de co-construction du PLUi suit son cours (cf. chapitre « participation des habitants, des acteurs locaux et des services ». **Un avant-projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable** a été débattu en février 2017. Il est structuré autour de deux grands objectifs - le développement économique et la croissance de la population - déclinés en quatre grands axes. Il couvre des champs essentiels pour **donner une orientation durable à ce projet de territoire**. Il vise en particulier un « cadre de vie d'excellence et écoresponsable ».

Ses ambitions montrent une prise en compte des cinq finalités du développement durable :

- **climat** : mobilités propres (en cohérence avec les ambitions du SCOT et le PDU du Valenciennois), habitat performant ;
- **biodiversité**, milieux et ressources : maîtrise de l'étalement urbain, préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels, gestion de la ressource en eau ;
- **épanouissement des êtres humains** : biens et services essentiels, cadre de vie ;
- **cohésion sociale et territoriale** : efforts pour les quartiers les plus en difficulté, cohérence avec les territoires limitrophes ;
- **consommation et production responsables** : filières économiques ancrées localement (agriculture, économie circulaire), formations ad hoc, Troisième Révolution Industrielle.

→ Instruction des autorisations d'urbanisme (service ADS)

Depuis 2015, La Porte du Hainaut propose aux communes un service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Il propose également des formations et des réunions thématiques pour l'ensemble des instructeurs des 46 communes. Cela facilite leur travail pour respecter les règles d'urbanisme et permet une harmonisation des pratiques d'instruction sur le territoire. La Direction Aménagement du Territoire et Urbanisme dispose ainsi d'outils statistiques pour une vision d'aménagement du territoire.

De plus, le service a proposé d'adhérer à un outil de maintenance du logiciel commun à distance. Cela permet de répondre rapidement aux problèmes informatiques du logiciel et de la cartographie, et de réduire les déplacements.



40 communes qui utilisent le service

46 communes adhérentes au Réseau ADS

→ Suivi de la qualité écologique et valorisation de la Scarpe



À la suite des **importants travaux de requalification**, les Directions Aménagement du Territoire et Urbanisme agissent conjointement pour la **gestion et l'entretien du cours d'eau** : suivi des niveaux d'eau et de la fonctionnalité des frayères, prévention de la re-végétalisation ou du reboisement, suivi de la circulation piscicole suite à la reconnexion avec les affluents, marquage des poissons. Ce travail est en lien avec la Fédération de pêche, l'association locale et en partenariat avec Voies Navigables de France et le PNRSE. La valorisation des aménagements et de la biodiversité sera prochainement renforcée auprès des habitants et des touristes.

→ Opérations de reboisement et de plantation

Afin de lutter contre l'**artificialisation des sols**, de contribuer aux **continuités écologiques**, d'améliorer les **paysages** et de préserver des **plantes d'origine locale**, la Direction Développement Durable et Environnement mène **plusieurs opérations** :

- « Plantons dans nos communes » : 7 000 arbres commandés par 27 communes en 2017 ;
- « Plantons dans nos parcs d'activité » : 2 000 arbres plantés par les 14 entreprises impliquées ;
- « Plantons le décor » : une centaine d'habitants volontaires ;
- « Plantons dans nos campagnes » : trois établissements volontaires pour une meilleure intégration paysagère.



60 000 arbres plantés depuis 2011, Objectif de 100 000 fixé pour 2020



60 000 € dont 60% de subvention départementale sollicitée



→ Création d'une liaison communale de l'Étang du Vignoble à la Mare à Goriaux

La Porte du Hainaut appuie les quatre communes traversées (La Sentinelle, Hérin, Bellaing, Wallers-Arenberg) pour **l'amélioration et la valorisation d'un chemin de randonnée existant** : plantations, réhabilitation de tronçons, aménagement des traverses de route, signalisation... Ce projet valorisera les mobilités douces, le sport de nature, les paysages et la biodiversité, auprès des habitants comme des touristes. Il contribuera aussi à la lutte contre le ruissellement et les risques d'inondation.

→ Dépollution et développement de la biodiversité dans les parcs d'activité

La Porte du Hainaut a fait le choix ambitieux de développer ses parcs d'activité **en reconversion de friches industrielles et urbaines**. En particulier, elle prend à sa charge la dépollution des sites et laisse une place importante à la biodiversité. Une requalification paysagère est en cours, ainsi que des plantations d'arbres avec les entreprises volontaires. Un rucher a également été mis en place. Il permet la sensibilisation des salariés.

La création de 10 hectares de zones humides est programmée à Escautpont, en compensation d'aménagement.

La Porte du Hainaut participe également au « S3PI Hainaut-Cambrésis-Douvais », instance partenariale qui vise à **réduire la pollution et les nuisances résultant des activités économiques**. Des ateliers sur les plantes invasives, la pollution du sol, l'impact des activités etc. sont organisés ainsi que des commissions de suivi des sites SEVESO.



→ Valorisation de l'environnement et du patrimoine local, vecteurs de développement touristique

La stratégie de développement touristique se traduit par un **nouveau plan d'action 2017-2021** déployé par l'Office de Tourisme, avec notamment :

- l'ouverture d'une **antenne mobile** et d'une autre sur le Site minier pour plus de proximité ;
- des « **randonnées terroirs** » autour du patrimoine naturel et culturel ;
- une valorisation renforcée du **patrimoine UNESCO** (ex. : Parcours Patrimonial Évolutif sur le Site minier de Wallers-Arenberg) ;
- le développement du **tourisme d'affaire** avec Arenberg Creative Mine et les équipements privés ;
- un **Club partenaires avec les acteurs touristiques**, incitant notamment aux circuits courts, au montage de packages touristiques, à des actions communes (ex. : carte ambassadeur) ;
- des **partenariats en dehors du territoire** : « Autour du Louvre-Lens », carte touristique et produits groupes communs avec l'Office de Tourisme de Valenciennes Métropole.

Les deux équipements communautaires gérés par l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut contribuent à **la qualité du cadre de vie pour les habitants et des prestations pour les touristes**, dans un souci de valorisation du patrimoine, de bonne gestion environnementale et d'amélioration des continuités écologiques :

- L'obtention du **label Pavillon bleu au Port fluvial de La Porte du Hainaut** à Saint-Amand-les-Eaux depuis 2009 : actions de sensibilisation auprès du public et surtout du jeune public (semaine de nettoyage de printemps, anniversaire enfant, atelier biodiversité...).
- Le **Parc Loisirs & Nature** de La Porte du Hainaut voit encore sa qualité écologique renforcée grâce à l'intervention du Lycée horticole de Raismes.
- **L'accessibilité du Parc** et des sites culturels est encore améliorée : mise en place d'un parcours permanent d'orientation accessible aux PMR dans le Parc, journées Tourisme et Handicap (ex : visite guidée en Langue des Signes Français du théâtre de Saint-Amand-les-Eaux).



Parc Loisirs & Nature : 250 000 visiteurs par an. Sollicitations de l'Office de Tourisme :

- **Saint-Amand-les-Eaux : 4 657 en 2016, 4 752 au 31 Octobre 2017**
- **antenne de Wallers-Arenberg : 1 090 du 1^{er} Juillet au 31 Octobre 2017**
- **consultations du site Internet : 30 119 en 2016, 34 508 au 31 Octobre 2017**
- **10 300 fans sur la page Facebook au 31 Octobre 2017**



Budget : Crédits de paiement consacrés au tourisme en 2016 :

1,89 M€ (2,58 % des politiques communautaires)

→ Compétences « GEMAPI » et « Eau et assainissement »

La Porte du Hainaut prépare la prise de compétence prévue par la loi :

• **Au 1^{er} janvier 2018 pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.** La Porte du Hainaut a été retenue par le CEREMA pour un appel à partenaire innovant avec Valenciennes Métropole. Ce partenariat a consisté dans un premier temps à établir un état des lieux des connaissances et des structures compétences en matière de GEMAPI (totalement ou partiellement) sur les deux territoires. La deuxième étape a été la proposition de scénarii pour la future gouvernance de cette compétence. Le dernier volet, en cours, est l'étude de petits bassins versants afin de comprendre leur fonctionnement hydraulique et ainsi déterminer la gouvernance à venir de ces bassins.

• **Au 1^{er} janvier 2020 pour l'Eau et l'assainissement.** L'état des lieux technique et administratif avec les syndicats compétents à l'heure actuelle vise à établir des scénarii de prise de compétence.

→ Contributions du Conseil de Développement sur l'eau et l'aménagement

La commission « Eau-Développement durable » a participé au processus d'élaboration du PLUi, ainsi qu'au travail de révision du SAGE Scarpe-Aval avec le PNR Scarpe-Escout. Elle anime des **événements sur la gestion de l'eau**. Répartis sur le territoire, ils ciblent les élus et les habitants. Ils visent à sensibiliser sur l'importance de l'eau, sa disponibilité et sa qualité, dans notre quotidien, mais également à s'enrichir de la connaissance de chacun. Cela crée ainsi du lien social tout en préservant ce savoir local.

B. FONCTIONNEMENT INTERNE

→ Gestion différenciée des espaces verts

C'est un champ d'exemplarité interne des collectivités, courant mais **essentiel pour la qualité de l'eau et des sols, la biodiversité, la santé des agents et des riverains**. En 2017, les Directions « VRD, Espaces Verts, et Parc Matériel » et « Développement Durable et Environnement » ont poursuivi :

- la formation des agents communaux et intercommunaux au Zéro Phyto, en lien avec le PNR Scarpe-Escout, l'ORQUE Scarpe-Aval la Région et l'Agence de l'eau ;
- le déploiement de pratiques éco-responsables par la brigade verte (service voirie) : Zéro Phyto, projets de plantation, requalification de pâture à Douchy-les-Mines.

→ Chantiers propres

Le service voirie, en lien avec la Direction des Parcs d'Activité et le service Commande Publique, intègre systématiquement **dans ses marchés une clause environnementale « chantiers propres »** : gestion des déchets, réutilisation des gravats, contrôle des chantiers.



C. ACTIONS À COURT TERME

- ✓ Création de **10 hectares de zones humides** programmée à Escoutpont, en compensation d'aménagement
- ✓ Impulser et faciliter les échanges et les réflexions pour les travaux de **la liaison communale étang du Vignoble Mare à Goriaux** programmés en 2018-2019
- ✓ Projet de **Véloroute Voie Verte du Paris-Roubaix** : jalonnement prévu en 2018
- ✓ Actions du Conseil de Développement pour améliorer la **qualité de la fontaine d'Haveluy**
- ✓ Adoption du PADD et poursuite du **travail d'élaboration du PLUi**
- ✓ **Diagnostic des poteaux incendie** des parcs d'activité fin 2017 pour une mise aux normes de sécurité en priorité

D. ANALYSE

La Porte du Hainaut mène un ensemble d'actions qui contribuent à **protéger, réparer ou valoriser la biodiversité**. Elle agit sur des espaces ou des enjeux spécifiques **dans le cadre de ses politiques territoriales** : suivi écologique de la Scarpe, opérations de reboisement et de plantation, place de la biodiversité dans les parcs d'activité, création d'une liaison verte ou de zones humides en compensation d'aménagement... **et dans ses pratiques internes** : gestion différenciée des espaces verts, exigence de chantiers propres. Le Conseil de Développement apporte également sa contribution, en particulier sur la problématique essentielle de la ressource en eau. Ce sont autant d'apports :

- à un cadre de vie de qualité et sain pour les habitants ;
- à une pression plus faible sur la biodiversité alors que les tendances mondiales sont alarmantes ;
- au développement d'atouts économiques et touristiques de La Porte du Hainaut.

Ainsi, le Parc Loisirs & Nature à Raismes et le Port fluvial à Saint-Amand-les-Eaux valorisent le patrimoine naturel tout en le préservant grâce à une approche écoresponsable.

Pour être pleinement efficaces, ces actions doivent s'appuyer sur **une stratégie cohérente**. C'est l'opportunité que représente l'élaboration du PLUi. Le PADD doit définir comment « utiliser » le territoire pour répondre aux besoins des habitants (logement, mobilité, activités économiques locales notamment agriculture...) et préserver dans le même temps les « capitaux naturels » (les territoires naturels, agricoles ou forestiers, les sols, les ressources en eau, les paysages, les espèces locales...).

L'avant-projet de PADD **montre l'ambition d'aménager durablement le territoire de La Porte du Hainaut**. La poursuite du travail d'élaboration et sa traduction opérationnelle devront veiller à :

- protéger **les secteurs à enjeux spécifiques** comme **la biodiversité ordinaire** ;
- préserver **les continuités écologiques** dans le prolongement du travail déjà mené sur la Trame Verte et Bleue en cours d'élaboration (PLUi) ;
- prévenir l'ensemble des **risques naturels et technologiques** : risques industriels ; risques de pollution de l'eau, des sols et de l'air pouvant avoir un impact sur la santé ; risques de sécheresse ou d'inondations renforcés par les changements climatiques...
- assurer **un équilibre entre les différents usages du territoire** : agriculture, industrie, tourisme, habitat, mobilités, loisirs.

Les compétences « GEMAPI » et « Eau et Assainissement » prochainement transférées respectivement en 2018 et 2020 donneront également à La Porte du Hainaut de nouveaux leviers pour agir sur ces enjeux.

SYNTHÈSE

- **Un ensemble de mesures ciblées de préservation, réparation, valorisation, compensation**
- **Des atouts pour répondre aux besoins essentiels des habitants**
- **Un avant-projet de PADD qui fixe l'ambition d'un aménagement durable du territoire**
- **Des dimensions importantes dans la suite du travail d'élaboration : les continuités écologiques (Trame Verte et Bleue), les risques naturels et technologiques, l'équilibre entre les usages, la mobilité pour tous...**
- **De prochains leviers d'action via les compétences « GEMAPI » et « Eau et Assainissement »**

III - Épanouissement de tous les êtres humains

« Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. » déclaration de Rio, article 1. Pour permettre leur épanouissement, il est indispensable de répondre aux besoins essentiels tels que le logement, la santé, un environnement sain, l'eau potable et une alimentation de qualité, l'éducation, la culture, le sport, les loisirs, mais aussi la participation à la vie démocratique.

A. CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

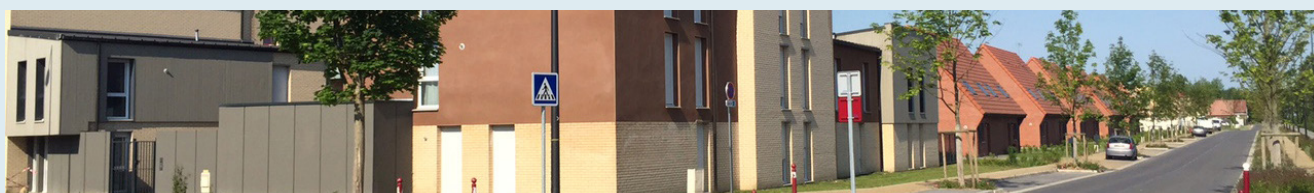
→ PLH 2017-2022 : répondre aux besoins de logements tout en assurant la cohésion sociale et une « consommation durable » de l'espace par le renouvellement urbain

La Porte du Hainaut souhaite porter **un PLH de relance visant la préservation et le renforcement de la cohésion territoriale**. Si les outils restent les mêmes, le PLH 2017-2022 se veut plus stratégique. Les objectifs prioritaires et le programme d'action illustrent **la volonté d'une action plus ciblée** : sur les freins à la construction, sur les dynamiques propres à chaque partie du territoire et sur certains besoins spécifiques au sein de la population.

La Porte du Hainaut agit en particulier sur :

- **la construction locative sociale et l'accession sociale à la propriété** pour fluidifier le parcours résidentiel des ménages et fixer les ménages salariés ;
- **la rénovation du parc social, minier et privé** avec trois priorités (précarité énergétique, lutte contre l'habitat indigne, adaptation en faveur des personnes âgées et handicapées) ;
- **le renouvellement urbain de deux quartiers reconnus d'intérêt national** pour lesquels deux protocoles de préfiguration, étape de contractualisation avec l'ANRU, ont été signés :
 - « **Denain Centre** » : **La Porte du Hainaut a souhaité que** le QPV mitoyen « **Lourches Gambetta** » qui présente des difficultés sociales et urbaines similaires soit repris au projet de renouvellement urbain ;
 - « **Valenciennes – La Sentinelle Chasse Royale** » : La Sentinelle ne représentant qu'une faible part du quartier, la maîtrise d'ouvrage des études de préfiguration a été déléguée à Valenciennes Métropole ;
- **le renouvellement urbain dans le cadre du contrat de ville de nouveaux quartiers prioritaires** à enjeux particulièrement marqués : « **Sabatier** » à Raismes et « **Schneider** » à Escaudain, Lourches et Roeulx. Le programme d'études pré-opérationnelles de requalification urbaine, de valorisation patrimoniale et environnementale, de redynamisation sociale et économique est également lancé.
- **une politique de peuplement** visant à assurer une « égalité des chances » de tous les ménages pour l'accès au logement dans tous les secteurs géographiques, conformément à la Loi Égalité et Citoyenneté de janvier 2017. La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) doit concrétiser cette ambition. Son document cadre a été validé le 1^{er} février 2017.
- **l'accueil des gens du voyage** avec la mise en place du contrat de DSP pour la gestion des aires en décembre 2016 et la livraison de l'aire de Raismes-Wallers en juillet 2017.

La politique logement prend largement en compte la question de l'énergie (cf. chapitre « climat »).





27 % de ménages pauvres sur le territoire

Au 26 octobre 2017 :

116 logements sociaux financés en 2017 contre 33 seulement en 2016

103 aides à la primo accession sociale à la propriété, contre 119 en 2016

128 rénovations énergétiques HLM financées

145 logements privés améliorés



Crédits de paiement consacré à l'équilibre social de l'habitat en 2016 : 6,96 M€ (9,5 % du total)

→ Sport : une politique favorable à la santé et à l'inclusion sociale dès le plus jeune âge

La Porte du Hainaut encourage et valorise la pratique du sport, en individuel ou en club. Un **projet de restructuration de tous les équipements nautiques** est mis en œuvre. Deux équipements restent à construire ou à réhabiliter. Elle intervient aussi sur l'initiation à la pratique sportive :

- Le **Centre d'Initiation Sportive** propose toute l'année scolaire des activités sportives encadrées dans les équipements communaux, à des tarifs très attractifs, pour les 3-12 ans ;
- l'opération « **Pass Sport printemps** » propose deux semaines d'animations gratuites pour les 6-12 ans pour les ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ; La Porte du Hainaut soutient également **les associations sportives** : subventions pour le sport de haut niveau, formation des cadres, aides en matériel, soutien au football de niveau régional et aide aux sportifs titrés).



Pass Sport avril 2017 : 1 038 enfants dans 30 communes

CIS saison 2016/2017 : 1 658 enfants touchés



Crédits de paiement consacrés au sport en 2016 : 2,62 M€ (3,6 % du total)

→ Médiations Numériques : accès à des services devenus essentiels pour les particuliers comme pour les entreprises

La Porte du Hainaut a adopté en avril sa **stratégie numérique pour la période 2017-2020**, en lien avec le Schéma directeur régional très haut débit. **Le Schéma Directeur des Usages et Services du territoire se décline en quatre axes** qui illustrent les bénéfices multiples du numérique :

- favoriser l'autonomie et l'inclusion des populations fragiles par une meilleure maîtrise des usages et contenus numériques ;
- renforcer les services de proximité par le numérique ;
- valoriser le patrimoine culturel et touristique pour attirer et fidéliser les publics ;
- faciliter les échanges entre services publics et citoyens (e-administration).

Le service Médiation Numérique déploie d'ores-et-déjà certaines actions :

- Une session **formation « Développeur Intégrateur Web »** a été mise en place à Denain à destination des jeunes peu ou pas qualifiés, ni en emploi, ni en formation, et qui habitent prioritairement les quartiers Politiques de la Ville de La Porte du Hainaut. Cette action a pour objectifs de favoriser l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi, de répondre aux besoins économiques et de contribuer au dynamisme du territoire.
- Des **salons numériques** sont en cours de déploiement. Lieux d'animation dotés de tablettes et d'un accès Wifi, ils poursuivront la **lutte contre la fracture technologique** engagée avec les Espaces Numériques de Proximité et s'inscriront dans la démarche globale de La Porte du Hainaut de sensibilisation, d'information, de formation et d'appropriation par le public des nouveaux usages numériques.



Crédits de paiement consacrés aux médiations numériques en 2016 :

0,96 M€ (1,3 % du total)

→ Culture : un facteur d'épanouissement et de cohésion, un moyen pour sensibiliser au développement durable

La culture est un puissant vecteur de bien-être pour les habitants, d'accès à la connaissance tout au long de la vie, de valorisation du patrimoine local, de lien social et d'ouverture à la diversité. La politique culturelle de la Porte du Hainaut s'organise autour de quatre axes forts :

- **Une programmation « Spectacle vivant »** visant à rééquilibrer l'offre culturelle sur le territoire en donnant à tous un accès de proximité à des propositions artistiques de qualité associées à une politique tarifaire extrêmement incitative.
- **Un réseau de lecture publique** composé de 10 médiathèques communautaires et d'établissements communaux, animé et structuré par une programmation d'actions culturelles et ludiques visant à renforcer l'accès à la culture, à diversifier les publics et les partenariats avec les structures du territoire, à mettre en place des outils professionnels pour l'ensemble des équipements et personnels salariés ou bénévoles du réseau.

En matière d'équipements, **la rénovation de la médiathèque de Trith-Saint-Léger** est en cours (livraison début 2018) ainsi que le déploiement du Wifi dans les médiathèques avec la Direction des Systèmes d'information.

- **Une politique muséale** qui s'appuie sur une quinzaine de musées. La Porte du Hainaut est compétente sur les collections des trois « musées de France » du territoire.
- **L'éducation artistique avec un Contrat Local d'Éducation Artistique (CLÉA) 2016-2017** qui vise les 3-20 ans. Cet axe transversal et partenarial (DRAC, Éducation Nationale) s'appuie sur les axes précédents. Elle se matérialise par la mise en œuvre de résidence-missions d'équipes artistiques en faveur des enfants et des jeunes domiciliés et/ou scolarisés sur le territoire.

La culture peut aussi contribuer et sensibiliser **à des modes de consommation responsables** :

- Le service Culture intègre **des clauses sociales et environnementales** dans les marchés.
- Une **bourse aux livres** a été organisée en 2017 pour leur donner une seconde vie.
- Des **fonds documentaires en médiathèque** et des **actions culturelles régulières autour du développement durable** sont proposées : ateliers et spectacles sur la sensibilisation à la nature, le bricolage, le compost, la gestion des déchets... en lien avec le SIAVED notamment.



Spectacle vivant : 34 propositions artistiques et 110 représentations sur 2017

Bourse aux livres : 6 527 documents sauvés de la destruction en 2017

CLÉA : 2 894 élèves et 485 personnes hors temps scolaire touchés

12 événements de sensibilisation au développement durable



Crédits de paiement consacrés à la culture en 2016 : 4,54 M€ (6,2 % du total)



→ Une enquête sur la qualité de vie des salariés et les services au sein des Parcs d'activité

La Direction Parcs d'Activité et Immobilier d'Entreprises a réalisé en 2017 cette enquête sur quatre parcs et prévoit de couvrir l'ensemble des parcs en cinq ans. Un taux de réponse supérieur à 50 % montre l'intérêt fort des entreprises comme des salariés. Plusieurs actions en découlent :

- Les besoins en transports en commun du Parc d'activité Aérodrome Est et Ouest (7 000 salariés) ont été transmis au SIMOUV.
- Sur le Parc Sars-et-Rosières : création d'un parking public, incitation au covoiturage et aménagement de places réservées à la gare de Rosult via l'association de zone, installation d'un nouveau restaurateur qui favorise les circuits courts.
- Sur la Zone d'Activité du Plouich (2 000 salariés) : le besoin de piétonisation est pris en compte dans la requalification.

→ Des halles dans les communes rurales

Afin de soutenir **l'activité économique** et renforcer **les services accessibles aux habitants** des communes de moins de 3 000 habitants, La Porte du Hainaut porte la construction de 23 halles. Indicateurs : 16 halles réalisées, 4 en construction dont une au 1^{er} trimestre 2018, 4 en projet.



→ Arenberg Creative Mine : un patrimoine local, un équipement à vocation économique, touristique, culturelle et sociale

L'ancien site minier est le symbole de la mutation des activités économiques et plus largement de La Porte du Hainaut. Inauguré en septembre 2015, Arenberg Creative Mine accueille aujourd'hui :



- des **équipements innovants pour la réalisation audiovisuelle** : deux tournages importants ont eu lieu en 2017 coproduits par Pictanovo, filiale régionale des industries créatives ;
- le **laboratoire de recherche en Design Visuel et Urbain DeVisu** dont l'activité est centrée sur le design : conception d'artefacts et de services, représentation du projet, modalités d'information-communication, analyse de la construction du sens. Exemples de projet :
 - **ANR Mémomines**, conversion des traces mémorielles de la mine en médiations numériques ;
 - **Blue Bot** : expérimentation du robot pour l'apprentissage de la programmation informatique en maternelle ;
 - **des manifestations professionnelles ou culturelles**, organisées par des entreprises et par La Porte du Hainaut, notamment en 2017 : Fête de l'Anim', lancement du VideoMapping European Center, Fête de la Science, avant-premières, salon Made in Hainaut ;
 - **des visites guidées et un parcours patrimonial évolutif** avec l'association des Anciens mineurs et l'Office de Tourisme.

D'autres **réhabilitations et constructions de bâtiments** sont à l'étude ou programmées : en premier lieu de **l'immobilier d'entreprise** (travail collaboratif, bureaux privatifs, ateliers, zone de stockage) pour répondre notamment aux besoins de l'industrie créative dans la région.



DeVisu : 30 chercheurs, 14 enseignants chercheurs, 25 doctorants

Fréquentation d'Arenberg Creative Mine en 2017 : 27 000 personnes dont 5 000 pour le Salon Made in Hainaut (2 jours en 2017)



Lancement de 6,2 M€ de travaux dédiés au développement économique

B. FONCTIONNEMENT INTERNE

→ Formation des agents de La Porte du Hainaut et des communes du territoire

Le développement des compétences est un **facteur important d'épanouissement au travail**. La Porte du Hainaut dispose d'un plan de formation annuel. Les besoins sont identifiés dans le cadre de l'évaluation annuelle. Les formations concernent majoritairement la professionnalisation tout au long de la carrière (263 demandes sur un total de 290), mais également la préparation aux concours et aux examens (13), les droits individuels à la formation (13) et l'intégration suite à une nomination (1).

Les rapports privilégiés avec le CNFPT ont permis de mettre en place un **plan de formation à l'échelle des communes du territoire** avec des formations ayant lieu sur le territoire de La Porte du Hainaut, levant certains freins à la participation des agents.



En 2017, **290** demandes de formation déposées par **131** agents, soit **68,9%** des effectifs
Fin 2017, **190** agents, soit une diminution de **2,50%** sur un an

→ Santé et Sécurité des agents

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, un **agent de prévention** a pris ses fonctions le 24 mai 2017. L'élaboration du Document Unique est en cours et un Comité d'Hygiène et de Sécurité a été installé.

Sur un plan plus opérationnel, la Direction « VRD, espaces verts et parc matériel » intègre cette dimension importante de **la qualité de vie au travail des agents** : équipements de protection individuelle (EPI) jugés de très bonne qualité, adaptation mises en place à l'issue des visites médicales, préoccupation inscrite dans les diagnostics sur les véhicules notamment.

C. ACTIONS À COURT TERME

- ✓ Information aux communes de la réglementation en termes de qualité de l'air de certains bâtiments en partenariat avec « Atmo Hauts-de-France ». **La surveillance de la qualité de l'air devient en effet obligatoire** au 1^{er} janvier 2018 pour les crèches, écoles maternelles et écoles primaires, établissements recevant un public sensible (loi portant engagement national pour l'environnement).
- ✓ **Politique de peuplement** : travaux prévus à partir de 2018 sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information du Demandeur ainsi que sur la Convention Intercommunale d'Équilibre Territorial
- ✓ Rénovation et aménagement de **la médiathèque de Saint-Amand-les-Eaux et du Théâtre de Denain** programmés en 2018
- ✓ Co-construction d'une **programmation d'ateliers numériques** avec les acteurs sociaux, culturels et économiques du territoire
- ✓ Mise en place d'un **guide d'accueil pour les agents**, devant les aider à trouver l'information au sein des services et à mieux orienter les interlocuteurs externes selon leur demande

D. ANALYSE

Par ses politiques territoriales, La Porte du Hainaut répond à **des besoins essentiels de sa population** :

- **le logement et le cadre de vie** en agissant sur l'existant et la construction dans le parc privé ou social, et en ciblant des enjeux spécifiques au sein du territoire notamment par le renouvellement urbain ;
- **l'accès à la culture, au sport et au numérique**, facteur de bien-être et d'inclusion sociale, par des équipements et des services larges ;
- **l'accès aux services de proximité**, au sein des parcs d'activité par exemple ou dans les communes rurales avec la construction des halles.

Les actions valorisées dans les autres finalités y contribuent également : **préservation de l'environnement, santé, emploi, développement économique local, modes de consommation responsables...** Dans tous les cas, La Porte du Hainaut cherche à **corriger les inégalités au sein de la population et au sein du territoire pour favoriser l'épanouissement de chacun.**

Arenberg Creative Mine est une réalisation symbolique de La Porte du Hainaut en termes d'épanouissement des êtres humains. L'ancien Site minier, patrimoine collectif de La Porte du Hainaut également inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, est aujourd'hui un outil qui contribue à la fois au développement économique et à l'emploi, à l'accès à la culture et aux loisirs, à la préservation de la mémoire locale ainsi qu'au lien social.

Comme tout employeur, La Porte du Hainaut impacte également **l'épanouissement de ses agents**. Elle y contribue en assurant leur santé et leur sécurité au travail et en leur permettant de développer leurs compétences.

D'autres champs d'action pourraient être investis pour favoriser l'épanouissement des habitants :

- en matière de santé environnementale, le suivi et la réduction de **l'exposition aux bruits, aux ondes, aux nanoparticules** ;
- une démarche sur **la qualité de l'accueil et de la relation aux usagers par les services** de La Porte du Hainaut, première vitrine de l'action de la collectivité (ex. : Label Qualiville) ;
- une vigilance renforcée sur **les conditions de travail chez les fournisseurs ou les prestataires**, dans une logique de responsabilité sociétale.

SYNTHÈSE

- **Des politiques territoriales qui répondent aux besoins essentiels des habitants pour permettre leur épanouissement : logement, renouvellement urbain, préservation de l'environnement, accès à la culture, au sport et au numérique, soutien aux services de proximité, emploi et développement économique...**
- **Arenberg Creative Mine, une réalisation symbolique à vocation multiple**
- **Une action à renforcer en matière de santé environnementale**
- **Une contribution au bien-être des agents : Santé et Sécurité au Travail, formation**
- **Des angles de progrès sur le fonctionnement interne : qualité de l'accueil et de la relation aux usagers, vigilance sur les conditions de travail chez les fournisseurs ou les prestataires**

IV - Cohésion sociale et territoriale

Le lien social est un facteur contribuant à l'épanouissement des individus. C'est aussi une condition de sa soutenabilité : le développement ne serait pas durable si seule une partie de la population en bénéficiait. Cela nécessite de lutter contre les inégalités, les discriminations ou les incivilités et d'agir pour l'inclusion de tous, la cohésion au sein de la population et entre les territoires.

A. CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

→ Politique de la Ville : une compétence au service de la cohésion sociale et territoriale

Cette politique de développement social et urbain cible 13 quartiers prioritaires. Elle répond aux problématiques d'emploi, d'activité économique, de logement, de santé publique, de prévention de la délinquance, de réussite éducative, de rénovation urbaine, d'inclusion sociale et de lutte contre les discriminations.

L'aménagement urbain est un outil au service de la cohésion sociale. La Porte du Hainaut agit dans ce sens :

- Les études de rénovation urbaine sont en cours sur deux quartiers des communes de Denain et de Louches, dans le cadre du Programme National de Renouvellement Urbain.
- La commune de Raismes est appuyée pour l'expérimentation d'une stratégie de gestion urbaine de proximité à l'échelle de la ville.

La Porte du Hainaut agit sur la **précarité énergétique** qui croise des enjeux environnementaux et sociaux.

Les jeunes en service civique de l'association Unis-Cité interviendront sur ce thème sur un quartier de la commune de Wallers.



7 chantiers d'insertion co-financés sur le territoire, 195 bénéficiaires



Budget pour 2017 :

- engagement de La Porte du Hainaut **1 227 702 €**
- engagement État **1 541 999 €**



→ Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) : un accompagnement sur mesure pour les personnes les plus exclues

Ce dispositif vise spécifiquement les personnes les plus éloignées de l'emploi : allocataires du RSA, jeunes de moins de 25 ans, demandeurs d'emplois de longue durée. Elles sont orientées vers le PLIE par Pôle Emploi, les CCAS et les Missions Locales. L'accompagnement personnalisé cherche à **construire l'employabilité par trois leviers** :

- **les emplois aidés** de type CUI, CAE ou CDDI pour lever les premiers freins à l'emploi ;
- **la formation** pour compléter leurs compétences en fonction des besoins des employeurs : veille territoriale permanente, mise en place de formation dans l'arrondissement de Valenciennes pour en faciliter l'accès ;
- **la clause d'insertion** dans les marchés publics de La Porte du Hainaut et d'autres donneurs d'ordre. C'est une condition d'exécution du marché permettant de réserver une part des heures de travail générées, à des personnes éloignées de l'emploi.



- **Taux de chômage de La Porte du Hainaut : 15,1 % au 3^e trimestre 2017**
- **Environ 500 personnes accompagnées en 2017**
- **Clause d'insertion : 13 donneurs d'ordre, 46 355 heures réalisées au 31 octobre 2017**
- **105 contrats de travail signés**
- **80 personnes sorties du PLIE grâce à un emploi de plus de 6 mois à fin septembre 2017**



- **Budget prévisionnel 2017 du PLIE : 997 426 € dont 456 500 € de La Porte du Hainaut, 450 926 € de fonds sociaux européens (FSE)**
À ces subventions s'ajoutent celles du Département du Nord et de la région Hauts-de-France

→ Santé : un effort pour la prévention et l'accès aux soins de toute la population

Au sein de la Direction Cohésion Sociale, le service Santé coordonne des **actions de prévention et de développement de l'offre de soins** en ciblant les inégalités au sein de la population et du territoire :

- **le programme VIF** axé sur l'alimentation et l'activité physique ;
- le déploiement de **défibrillateurs automatiques dans les lieux publics** ;
- des actions spécifiques dans **les quartiers prioritaires Politique de la Ville** ;
- **l'étude de maisons de santé** pour répondre aux départs en retraite de professionnels ;
- un diagnostic en vue de la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé Mentale en 2018.

Au-delà de ces actions, c'est par l'ensemble de ses politiques que La Porte du Hainaut **impacte les déterminants de santé de sa population** : habitat, cadre de vie, environnement, sport, action sociale.

→ Conseil de Développement : créer du lien entre les jeunes et les entreprises du territoire

Les commissions « Jeunesse » et « Développement économique » du Conseil de Développement ont fusionné à l'occasion du salon Made in Hainaut en mai 2017. Après des visites sur site et des interviews, des lycéens de 7 établissements du territoire ont présenté les entreprises rencontrées lors du salon. Ce « **Défi jeune** » a permis de mettre en valeur aussi bien les jeunes et les entreprises du territoire et de créer du lien entre eux.

Dans la même logique, la commission souhaite **promouvoir les stages et l'apprentissage** en améliorant la connaissance réciproque des entreprises et de futures générations d'actifs. Pour cela, ses membres (chefs d'entreprises, représentants de structures de l'emploi, de l'insertion ou de l'entrepreneuriat) se sont rendus dans les lycées pour échanger directement avec les jeunes. D'autres réunions d'échange sont programmées, ainsi qu'une enquête par questionnaire et des interviews auprès de 30 entreprises sur les pratiques en matière de stages et d'apprentissage. Une soirée visant à faciliter les échanges est programmée en avril 2018.

→ Une politique forte de soutien budgétaire aux Communes membres

Les dépenses au bénéfice des Communes membres pèsent pour 34 % des dépenses réalisées en 2016.

L'attribution de compensation, obligatoire, est un poste de dépense très important (23 % du total). La Porte du Hainaut neutralise l'impact sur les finances des communes de la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique en 2001. Elle déduit le coût des charges qui lui sont transférées (déchets ménagers, secours incendie, équipements culturels et touristiques). En 2016, le coût global de ces charges transférées est cinq fois supérieur au montant déduit de l'attribution de compensation.

Parallèlement, La Porte du Hainaut mène **une politique très volontariste de solidarité communautaire** qui représente 11 % des dépenses réalisées en 2016 :

- **La Dotation principale de Solidarité Communautaire (11,38 M€ en 2016)** vise en premier lieu un rééquilibrage des ressources de taxe professionnelle. Ce critère mobilise 57 % de l'enveloppe, en sachant que 33 % doivent obligatoirement être répartis en fonction de la population, du potentiel financier et du revenu par habitant des communes.
- **La Dotation spécifique de Solidarité Communautaire au titre du Contrat de Ville (0,29 M€ en 2016)** : elle vise à renforcer les solidarités financières et fiscales entre les communes membres.
- **Fonds de concours en soutien à l'investissement local (4,53 M€ en 2016)** : une enveloppe d'Autorisation de Programme de 24,2 M€ répartie entre les 46 communes membres (critères de population, potentiel fiscal et pauvreté), avec un plancher à 300 000 € par commune.
- **Autres interventions en matière de solidarité communautaire** : la réhabilitation des églises, des équipements nautiques, des abords des routes départementales ou encore le financement apporté en accompagnement des programmes ANRU, mais aussi services offerts aux communes tels que la plate-forme communautaire de gestion active de la dette ou encore l'adhésion à l'Agence Technique Départementale.

Cette politique constitue **un soutien important à la cohésion au sein du territoire** par la réduction des inégalités budgétaires visant à renforcer la capacité de toutes les communes à mener leurs politiques.



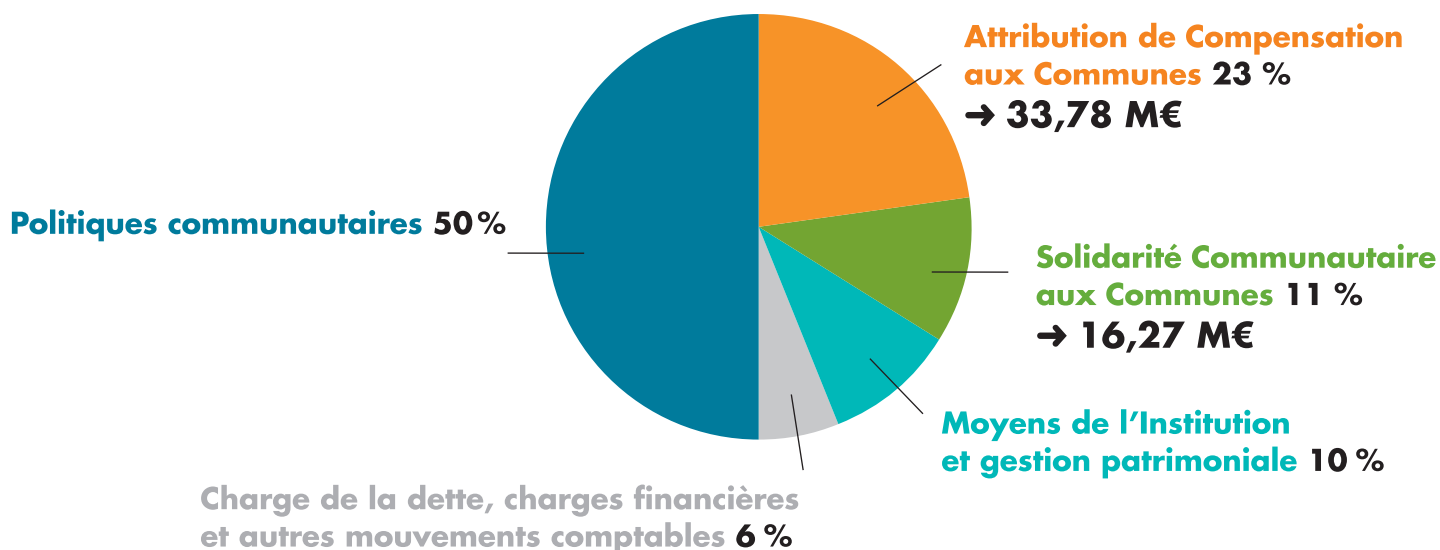
- **Fonds de concours en soutien à l'investissement local : financement à ce jour de 80 projets d'équipement dans 30 communes**



- **50,05 M€ versés aux communes soit 313 €/habitant contre 222 € en moyenne nationale**
- **Fonds de concours en soutien à l'investissement local : 24,2 M€ pour le mandat**

DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE 2016

(Hors opérations sous mandat et opérations spécifiques de dette)



B. FONCTIONNEMENT INTERNE

→ Ad'Ap 2016-2018 : pour l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap

Après un diagnostic, La Porte du Hainaut et les communes membres se sont engagées dans un Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap) pour 2016-2018. Il vise **à résorber l'ensemble des points noirs en termes d'accessibilité**. La Direction Bâtiments apporte un soutien technique et administratif aux communes volontaires : choix des bureaux d'étude, groupements de commandes. Trois lots de travaux sont programmés fin 2017/début 2018.

En cohérence avec cette volonté de mise en accessibilité, la Direction des Affaires Générales a formé le personnel en charge de l'accueil et a mis en place un dispositif pour accueillir les personnes malentendantes.

→ Clause d'insertion des marchés publics : l'exemplarité de La Porte du Hainaut pour contribuer à l'insertion professionnelle

Comme expliqué précédemment, la clause d'insertion fait partie des outils à la disposition de La Porte du Hainaut pour **faciliter le retour à l'emploi durable des personnes qu'elle accompagne**. Les services « Commande publique » et « Emploi - insertion » appuient les Directions pour définir les volumes horaires et intégrer la clause dans leurs marchés :

- Elle est intégrée sur une partie des marchés de travaux de la Direction Bâtiments.
- La Direction VRD, Espaces verts et Parc matériel l'intègre systématiquement.
- La Direction des Affaires générales l'intègre dans le marché de nettoyage des locaux.
- La Direction des Systèmes d'Information l'intègre dans le marché de prestations de câblage courants faibles / courants forts.

→ Une gestion des ressources humaines qui contribue au dialogue social et à la solidarité

En tant qu'employeur, La Porte du Hainaut agit pour une meilleure cohésion sociale en interne :

- Le **dialogue social** s'effectue au sein des comités techniques paritaires (Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). Les représentants des agents sont régulièrement consultés par ce biais.
- **Les effectifs sont en majorité féminins et ce quelque que soit la catégorie d'emploi**. L'échelle de rémunération empêche tout écart de rémunération femme/homme à poste équivalent.
- La Porte du Hainaut propose du **télétravail** aux agents de retour d'une période de congés longue maladie, longue durée et grave maladie.
- En matière de **handicap**, La Porte du Hainaut procède à l'adaptation des postes le cas échéant, avec ponctuellement des aides du FIPHFP.
- La Porte du Hainaut verse une subvention annuelle à l'amicale du personnel (Comité d'Œuvre Sociale).



60,53% de femmes parmi les **190** agents de La Porte du Hainaut

6 agents en situation de handicap sur un minimum de **11** agents exigés pour respecter l'obligation légale de **6%** de travailleurs handicapés au sein des effectifs

C. ACTIONS À COURT TERME

- ✓ Étude sur la mise en œuvre d'un **Contrat Local de Santé Mentale en 2018**
- ✓ Conseil de Développement : **soirée d'échanges entre jeunes et entreprises** en avril 2018

D. ANALYSE

Les politiques identifiées dans ce chapitre « cohésion sociale et territoriale » contribuent toutes à la finalité précédente « épanouissement des êtres humains ». Mais elles illustrent **une volonté de corriger les inégalités qui existent au sein du territoire et de la population** :

- la réponse globale apportée par **la Politique de la Ville sur 13 quartiers prioritaires** ;
- la politique de l'emploi via **le PLIE qui cible des personnes les plus exclues** ;
- **la politique également ciblée de santé** ;
- **la politique de soutien budgétaire** qui contribue à donner à toutes les communes membres les moyens d'investir et de déployer leurs politiques.

Cette volonté **d'une solidarité intercommunale et également avec les territoires limitrophes** est présente dans de nombreuses politiques.

Le Conseil de Développement contribue aussi à la cohésion au sein du territoire par son propre principe de fonctionnement comme par ses actions spécifiques. Le « Défi jeune » lors du salon Made in Hainaut a ainsi créé du lien entre les jeunes et les entreprises du territoire.

Enfin, La Porte du Hainaut concourt à la cohésion sociale, à la lutte contre les inégalités et les discriminations, par **son exemplarité interne** : mise en accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, clause d'insertion dans une partie des marchés publics, et une gestion responsable des ressources humaines (dialogue social, égalité femmes/hommes, télétravail proposé dans certains cas, adaptation des postes pour les agents handicapés).

Il existe **des axes de progrès ou de nouveaux champs d'action à débattre** :

- la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriale** en mutualisant la connaissance en matière d'emploi et de développement économique ;
- la **question de la dépendance** : une réflexion transverse sur les besoins spécifiques des personnes âgées, les potentiels de création de services et d'emplois associés ;
- le **lien social intergénérationnel** et entre populations de diverses origines socio-culturelles ;
- la **solidarité internationale** ;
- et au **sein des services** : le respect de l'obligation de recrutement de 6 % d'agents handicapés, l'accueil d'apprentis ou la mise en place de chantiers d'insertion.

SYNTHÈSE

- **Des politiques qui visent à corriger les inégalités au sein du territoire et de la population : Politique de la Ville, PLIE, santé, soutien budgétaire aux communes...**
- **Une solidarité intercommunale et avec les territoires limitrophes**
- **Une contribution du Conseil de Développement au lien social**
- **Des pratiques internes qui y contribuent et qui peuvent être renforcées : accessibilité des bâtiments, clause d'insertion, gestion responsable des ressources humaines**
- **Des axes de progrès ou des champs à débattre : GPEC territoriale, dépendance, lien intergénérationnel et interculturel, solidarité internationale**

V - Modes de production et de consommation responsables

Notre modèle de développement tout entier est à questionner. Il engendre une surexploitation des ressources, des pollutions néfastes à notre santé, une perte de biodiversité sans précédent... tout en échouant à répartir équitablement les richesses produites. Nos façons de consommer et de produire doivent évoluer : responsabilisation du consommateur comme des entreprises par la prise en compte des externalités sociales et environnementales, développement des circuits courts, de l'économie verte ou de l'économie sociale et solidaire.

A. CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

→ Reconversion de friches industrielles et urbaines et gestion intégrée des parcs d'activité

La Porte du Hainaut **développe des parcs d'activité en reconversion de friches industrielles et urbaines**. Réutiliser ces espaces dégradés permet de préserver des terres agricoles en cohérence avec l'objectif de limitation de l'étalement urbain inscrit dans les documents d'urbanisme. La Porte du Hainaut prévient en amont **l'apparition de nouvelles friches** en accompagnant les entreprises et en recherchant des acquéreurs via l'Agence de développement ou l'Établissement Public Foncier.

Pour commercialiser les terrains à un prix compétitif, La Porte du Hainaut prend en charge les coûts de déconstruction, de dépollution puis d'aménagement avec de fortes exigences environnementales (énergie, biodiversité). **Un effort de mutualisation avec Valenciennes Métropole** est engagé avec des groupements de commande pour la gestion des espaces verts ou le ramassage des déchets.

La Direction Parcs d'Activité et Immobilier d'entreprises travaille également à la **création d'hôtels d'entreprises et de l'artisanat**. Celui de Saint-Amand-les-Eaux est actuellement en phase d'avant-projet définitif. Il prévoit des bureaux « passifs » qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. En agissant sur le foncier et l'immobilier d'entreprise, il s'agit de soutenir l'activité et l'emploi local.

C'est donc un choix politique ambitieux qui s'inscrit dans une logique de développement durable.



34 parcs d'activité
dont **3** labélisés PALME
(qualité des territoires
d'activités économiques)



→ Soutien aux entreprises, aux coopérations et à la valorisation des potentiels économiques locaux

La Porte du Hainaut apporte une aide multiple aux entreprises : démarches techniques et administratives, financement de l'investissement productif pour les TPE, recrutement....

La Porte du Hainaut cherche également à **créer des coopérations entre acteurs économiques** :

- via l'Agence de développement, réseau qui regroupe environ 120 entreprises du territoire ;
- par l'animation de divers événements : petits déjeuners, participation collective à des salons ;
- par l'organisation du **salon Made in Hainaut tous les 2 ans**, ouvert en 2017 à l'international ;
- par un soutien à **la création d'associations de zones** dont une créée à Thiant en 2017 ;
- par la préparation d'un guide qui informe sur les aides apportées et répertorie les entreprises.

Certaines actions revêtent **une dimension environnementale** : conseils sur l'écoconstruction avec prise en charge du coût du permis de construire, événements sur la performance énergétique, soutien à un projet privé de plateforme pour le réemploi des déchets BTP.



Made in Hainaut : Plus de 5 000 visiteurs en 2017
4 associations de zone d'activité

→ Soutien au commerce de proximité :

La Porte du Hainaut déploie un diagnostic et des outils pour **favoriser la réimplantation de commerces en centre-ville**. Un test de la commune d'Avesne-le-Sec a été concluant (location des quatre cellules commerciales concernées).

Cette démarche est désormais accessible à toutes les communes par le biais d'un marché à bon de commande. Des « boutiques à l'essai » sont testées à Denain et Saint-Amand-les-Eaux. Cela renforce les services de proximité pour les habitants et limite les déplacements.



En 2016, crédits de paiement consacrés à la politique Développement économique : 12,1 M€ (16,5 % du total)

→ Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) :

La Porte du Hainaut cherche à **faciliter la mise en œuvre des politiques environnementales et de développement durable par la sensibilisation de l'ensemble des publics** : habitants, acteurs du territoire mais aussi élus et agents de La Porte du Hainaut et des communes. Cela se traduit par :

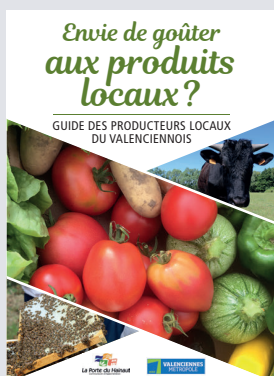
- **la Maison des éco-astuces**, exposition interactive itinérante (fêtes locales, fête de l'énergie...) ;
- **le Calendrier éco-citoyen** élaboré avec les scolaires et distribué dans les écoles de La Porte du Hainaut, consacré en 2017 à la biodiversité ;
- l'élaboration d'un **Guide des producteurs locaux** du Valenciennois.



→ Guide des producteurs locaux et circuits courts alimentaires

Ce guide répertorie **une soixantaine de producteurs** ainsi que **les commerces en circuits courts de proximité**.

Il informe sur les labels et les produits de saison pour une consommation responsable. Il est distribué depuis la rentrée 2017 via les communes, les médiathèques, l'Office de Tourisme et lors d'événements ainsi que, bien entendu, aux agriculteurs auprès desquels le guide rencontre un vrai succès. Il s'agira par la suite de favoriser l'approvisionnement en produits locaux et la valorisation des ressources du territoire.



→ Prévention et collecte des déchets

Le transfert de la compétence collecte et traitement au SIAVED est totalement effectif depuis le 1^{er} janvier 2017. Par l'intermédiaire du syndicat intercommunal, **La Porte du Hainaut développe progressivement le tri et la valorisation des déchets** :

- mise en place de colonnes de tri enterrées ;
- installation d'un kiosque à verre sur le principe des consignes ;
- réduction des bio-déchets à la source : adoption de «poules régionales» proposée à 150 foyers.

Les habitants sont sensibilisés à différentes pratiques comme le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la collecte des encombrants, le changement des comportements d'achat...



Crédits de paiement consacrés à la Gestion des Déchets Ménagers en 2016 : 19,7 M€ (26,8 % du total)

→ La promotion de modes responsables par le Conseil de Développement

La commission Eau-Développement durable est très active pour **soutenir de nouvelles façons de produire et de consommer au sein de La Porte du Hainaut** :

- contribution **au calendrier éco-citoyen 2017** sur la biodiversité et au guide des producteurs locaux sur le territoire du Valenciennois, **promotion de la vente directe** ;
- participation à un travail sur la **gestion des déchets et les potentiels d'emplois associés** ;
- promotion des **déplacements doux**, notamment le potentiel local des voies navigables ;
- projet d'événements qui valorisent **les professionnels qui innovent** au bénéfice du territoire dans une logique de développement durable (bâtiments économes, maraîchage bio, tourisme solidaire, restauration d'écosystèmes, biodiversité...) ;
- et **toutes les actions énergie-climat et biodiversité** présentées précédemment.

B. FONCTIONNEMENT INTERNE

→ Des achats responsables pour améliorer ses impacts et influencer les entreprises

Les marchés publics de La Porte du Hainaut intègrent **des clauses sociales et/ou environnementales au cas par cas** : références à des écolabels, clauses d'insertion... Le service Commande Publique procède au recensement des besoins auprès des services et les appuie dans la rédaction des clauses à intégrer.

La Direction des Affaires Générales intègrent des clauses environnementales pour des produits d'entretien éco labellisés, du mobilier sans essences rares ni traitement au formaldéhyde, des produits régionaux et de saison à privilégier par les traiteurs (interdiction de l'huile de palme et de coco), du papier éco labellisé et recyclé. **L'intégration de ces clauses ne constitue plus à ce jour un surcoût pour les finances de la collectivité.**



- **2016 : 15** marchés sur **90** intègrent au moins une clause sociale ou environnementale
- **2017 : 16** marchés avec au moins une des deux clauses

→ Rénovation du patrimoine bâti de La Porte du Hainaut

La Porte du Hainaut gère **un patrimoine composé de 17 bâtiments très divers**, des bâtiments administratifs aux établissements culturels. Des projets sont en cours dans le cadre d'un **plan pluriannuel d'investissement 2017-2022** : rénovation de la médiathèque de Trith-Saint-Léger avec un renouvellement de la chaudière, réaménagement des bâtiments « 5 » et « 6 » à Raismes pour les services de l'agglomération avec la création de zones de bureaux pour optimiser leur utilisation.

Un **réseau de chaleur** est à l'étude qui alimenterait la médiathèque de Douchy et la piscine de Denain.



→ Renouvellement et nouveau mode de gestion du parc de véhicules

Les marchés publics de La Porte du Hainaut intègrent des clauses sociales et/ou environnementales au cas par cas. La Porte du Hainaut a mené un diagnostic de son parc de véhicules jugé vieillissant. La stratégie de renouvellement montre **une volonté de rationaliser le parc et les déplacements, assurer la sécurité des agents, réduire les coûts et les impacts environnementaux** :

- choix de la location longue durée pour un renouvellement et un entretien réguliers ;
- reprise et vente aux enchères de véhicules existants ;
- arrêt progressif du diesel : véhicules neufs essence, test de véhicules électriques ;
- réorganisation de l'usage au sein des services sur la base du diagnostic des déplacements et du kilométrage.



Parc de **19** véhicules



→ Pratiques de dématérialisation

La Direction des Affaires Juridiques et Instances est particulièrement engagée dans **un effort de dématérialisation des processus**. Cela concerne tous les marchés en procédure formalisée depuis 2015, les abonnements de veille juridique, télétransmission des délibérations au contrôle de légalité depuis 2011, la communication avec les élus dont la moitié environ a accepté qu'elle soit dématérialisée. Un travail préparatoire est mené pour atteindre **une dématérialisation complète des marchés et des consultations en 2018**. La Direction des Ressources Humaines projette la dématérialisation de l'envoi de fiches de paie. La Direction des Systèmes d'information est en appui de toutes ces démarches.

→ Dématérialisation totale de la chaîne comptable et budgétaire

La Direction des Finances a abouti à la **dématérialisation totale au 1^{er} Janvier 2017**. Il n'y a plus aucun flux de papier en interne avec les différents services et en externe avec le comptable public, la chambre des comptes, la sous-préfecture, les organismes bancaires.

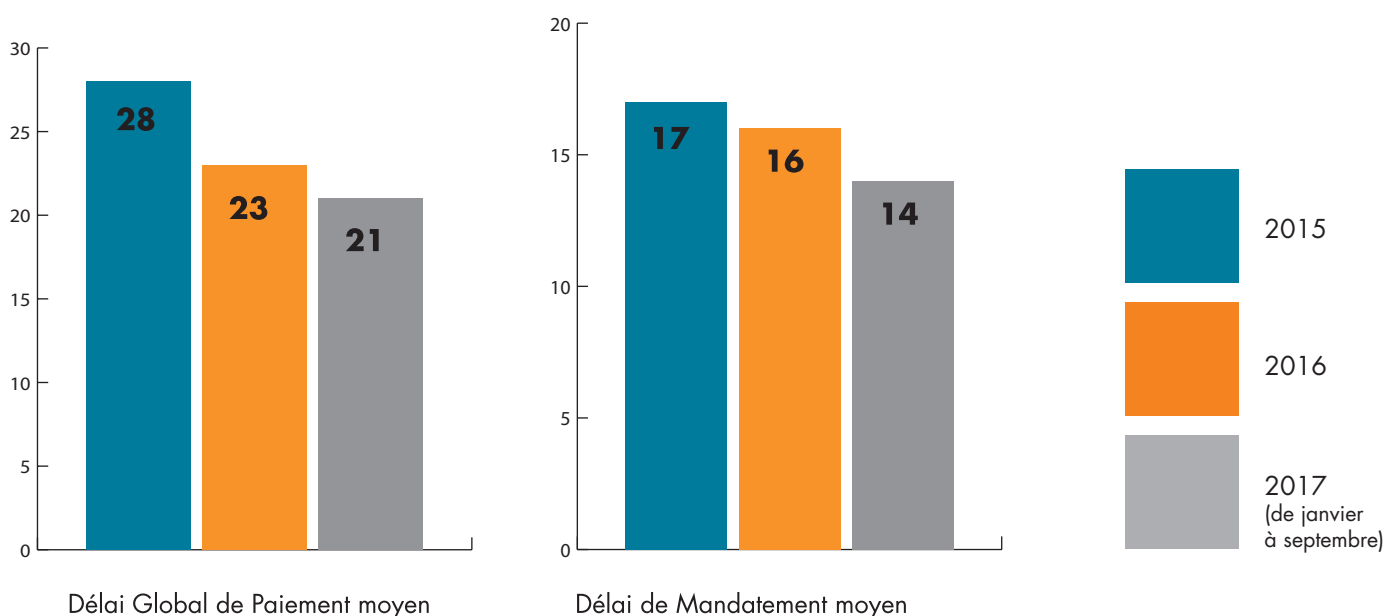
Ce projet a demandé **un investissement** :

- **important sur le plan des moyens humains** : 40 % d'un temps plein sur 6 mois pour la mise en place, puis 20 % sur les 6 mois suivants et 10 % dorénavant ;
- **modéré sur le plan purement financier** : 6 000 € environ pour les moyens informatiques.

Celui-ci est rentabilisé par **des bénéfices multiples** :

- à minima **50 000 pages évitées** par an ;
- **gain de place** pour l'archivage dans l'ensemble des services et chez les partenaires ;
- **charge de travail réduite** en particulier pour les référents financiers des services qui peuvent se focaliser sur des tâches plus importantes : sur certains marchés, les temps de traitement, de validation, d'archivage... des factures passent d'une demi-journée à quelques minutes ;
- une **centralisation des documents électroniques** qui facilite la recherche et les échanges, avec une sécurité juridique renforcée ;
- des **délais de paiement réduits** pour les fournisseurs avec un effet positif sur leur trésorerie ;
- un gain financier sur **les intérêts moratoires**.

Au-delà d'un mode de « consommation » responsable, c'est donc plus d'efficacité et d'efficience pour La Porte du Hainaut ainsi qu'une amélioration des relations avec ses parties prenantes.



→ Une gestion maîtrisée du parc informatique et bureautique

La Porte du Hainaut est propriétaire d'environ **350 postes informatiques**. Au fil de l'eau, la Direction Systèmes d'Information le fait évoluer en fonction des besoins (changement de serveurs et de l'architecture réseau en cours dans les médiathèques). **Une politique de sécurité du système d'information** mise en place en 2017 vise à assurer la continuité du travail des services (équipements en cas de panne), à sécuriser les données et à responsabiliser les agents (droits et devoirs des agents et intervenants inscrits dans une charte informatique).

Suite à un audit du **parc d'imprimantes**, le service a adopté **une nouvelle stratégie de gestion** : mutualisation des machines avec un objectif de réduction des volumes d'impression, location et maintenance des machines via un prestataire, logiciel de gestion du parc : impressions noir et blanc / recto-verso par défaut, déclenchement par badge pour éviter les gaspillages.

Enfin, il y a une collecte sélective des déchets bureautiques et informatiques : récupération des cartouches d'impression par le prestataire de collecte « Conibi », recyclage ou réutilisation des ordinateurs en fin de vie, via une déchetterie ou une association.



- **Au 1^{er} décembre 2017, 84 imprimantes contre 170 auparavant**
- **Réduction du coût des imprimantes estimé à - 44 % (à nombre d'impressions constantes)**

→ Bonnes pratiques existantes et nouveau Plan d'éco-responsabilité interne

Des pratiques écoresponsables existent dans les services : tri du papier et des cartouches usagées, limitation des impressions à la source et par recto-verso automatisé, extinction des appareils informatiques en fin de journée, mutualisation des copieurs entre services...

En particulier, le service communication veille en permanence à optimiser les volumes d'impression et les coûts associés. Selon le type d'information et de communication, la réflexion est toujours menée quant aux quantités de tirages nécessaires. Dans cet état d'esprit, toutes les publications-papier mentionnent l'adresse du site internet afin que le lecteur puisse y retrouver les différentes publications en ligne et des compléments d'information. La communication veille à prioriser les supports papier en papier recyclés et/ou respectueux des normes environnementales : mensuel, plaquettes, brochures, flyers... Les procédures de choix des prestataires divers stipulent cette notion.

Élaboré par la Direction du Développement Durable et de l'Environnement, **un plan d'éco-responsabilité interne** vise à renforcer ces bonnes pratiques autour de plusieurs actions :

- diminution des déchets : papiers, gobelets en plastique jetables ;
- mise en place de filières de récupération spécifiques pour les gobelets jetables ;
- charte développement durable pour les événementiels de La Porte du Hainaut ;
- promotion des politiques d'achats écoresponsables (appels d'offres...).

Une sensibilisation des agents est programmée grâce à l'envoi régulier de fiches thématiques, à un affichage ciblé et à l'intervention d'une troupe théâtrale.



8 tonnes de papier blanc et couleur consommées en 2016,
soit 141 arbres exploités et 2,9 tonnes de CO² équivalent émis

C. ACTIONS À COURT TERME

- ✓ Travaux de rénovation du **Pôle culturel Jean Ferrat à Saint-Amand-les-Eaux et du Théâtre de Denain** à partir de 2018
- ✓ Accompagnement des producteurs figurant dans le guide éponyme pour identifier des **débouchés locaux**
- ✓ Publication d'un **guide à destination des entreprises**, contenant un répertoire des entreprises du territoire

D. ANALYSE

La Porte du Hainaut soutient les modes de production et de consommation par **des politiques dédiées** : l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), la prévention et la collecte sélective des déchets. C'est aussi **une ambition forte de la politique de développement économique** : reconversion des friches industrielles et urbaines en parcs d'activité, pratiques écoresponsables, coopérations locales, circuits courts porteurs de développement économique. La Porte du Hainaut agit elle-même pour **une consommation plus responsable sur ses bâtiments, ses véhicules, ses achats publics, le fonctionnement de ses services**... ce qui bénéficie également à leur efficacité, à la maîtrise des coûts et aux relations avec les partenaires et fournisseurs.

La Porte du Hainaut peut aller plus loin dans son **soutien aux pratiques responsables des entreprises créatrices d'emplois** : écologie industrielle et territoriale, promotion de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, filières à vocation sociale ou environnementale (économie sociale et solidaire, éco-activités, AMAP, économie circulaire, économie collaborative). L'identification des **fuites économiques** (part des achats des ménages, entreprises et des acteurs publics qui proviennent de l'extérieur du territoire) peut permettre d'identifier les potentiels de relocalisations et donc d'emplois locaux. À l'image du salon Made in Hainaut, Arenberg Creative Mine peut être le lieu symbole de ces coopérations économiques locales.

Compte-tenu de la part importante de la compétence Déchets dans son budget (près de 20 M€), La Porte du Hainaut devrait **soutenir une ambition plus forte du SIAVED vers la collecte sélective et la valorisation de tous les déchets produits sur le territoire**. C'est un maillon essentiel de l'économie circulaire et un potentiel de création d'emploi à partir de ces ressources locales (nouvelles activités de type ressourcerie, recyclerie, compostage, méthanisation des bio-déchets, réutilisation des déchets BTP ou D3E...). À terme, une fiscalité incitative sur les déchets pourrait favoriser ces modes responsables.

La Porte du Hainaut devrait par ailleurs **maintenir ses efforts de sensibilisation à une consommation responsable**.

En termes d'exemplarité interne, La Porte du Hainaut **pourrait formaliser une démarche d'achats responsables et généraliser les clauses de développement durable** (environnementales, sociales et de coût global). S'ils peuvent parfois générer un surcoût à l'investissement, les achats responsables ont des bénéfices à moyen terme : maîtrise des coûts de gestion et de maintenance, améliorations des impacts économiques et sociaux, influence forte sur les prestataires et fournisseurs pour améliorer leurs offres. En accompagnant en parallèle les acteurs économiques locaux vers des pratiques écoresponsables et la RSE, ils seront mieux positionnés pour remporter ces marchés.

SYNTHÈSE

- **La reconversion des friches industrielles et urbaines en parcs d'activité : un mode de production responsable pour une maîtrise de l'étalement urbain**
- **Soutien aux pratiques écoresponsables des acteurs économiques et aux coopérations locales à renforcer : écologie industrielle et territoriale, RSE, filières sociales et environnementales...**
- **Soutien aux modes de consommation responsable (EEDD, prévention et collecte sélective des déchets) et aux circuits courts (commerce de proximité, guide des producteurs)**
- **De bonnes pratiques en interne : rénovation du bâti, renouvellement du parc de véhicules, clauses environnementales et sociales dans une partie des marchés, Plan d'éco-responsabilité interne, parc informatique et bureautique, dématérialisation...**
- **Une volonté politique pour l'économie circulaire à renforcer au sein du SIAVED**
- **Une politique d'achats responsables à formaliser et à généraliser**

VI - Organisation du pilotage et transversalité

A. FONCTIONNEMENTS EXISTANTS

→ Instances politiques et administratives

La gouvernance politique est organisée conformément au code général des collectivités territoriales autour :

- du **Conseil communautaire**, organe délibérant ;
- de l'**Exécutif communautaire**, composé du **président** assisté par **13 vice-présidents**, qui en prépare et exécute les délibérations ;
- du **Bureau communautaire**, composé du président, des 13 vice-présidents et de tous les maires des communes
- de **13 commissions thématiques**, avec un président (distinct des vice-présidents de la Communauté d'agglomération) et composées d'élus communautaires. Le chef de service concerné et éventuellement le chef de projet, le Directeur Général des Services et le directeur de pôle y participent. Elles contribuent à l'élaboration des projets et à l'instruction des dossiers. Elles sont force de proposition et préparent les décisions du Conseil.

Cette organisation contribue à la **traduction et à la mise en œuvre des choix politiques dans l'action de l'administration intercommunale** en associant les élus et les directeurs au sein des services.

Le travail entre les services est organisé à travers :

- le **Comité de direction générale hebdomadaire**, qui rassemble le Directeur Général des Services et les directeurs de pôles, essentiellement consacré aux projets transversaux ;
- les **réunions de pôle hebdomadaires** qui permettent l'examen plus approfondi des dossiers entre la direction générale des services et la direction responsable de chaque pôle. Elle s'appuie sur un **tableau de bord** pour chaque pôle, outil de dialogue avec la direction générale et également outil de suivi de l'avancement de chaque dossier ou action.

→ Priorités politiques et formalisation

La Porte du Hainaut affiche clairement ses **priorités politiques autour du développement économique et de l'emploi, de l'amélioration du cadre de vie et des services à la population**. Elles se déclinent dans un **ensemble de politiques structurantes notamment appuyées sur des documents réglementaires** : PLUi en construction, PLH 2017-2020, Contrat de Ville 2015-2020, nouvelle stratégie de renouvellement urbain, PLIE...

Le **Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi** en cours d'adoption, contribuera au projet de territoire global. En dehors de ces documents réglementaires, les **projets de services ou feuilles de route ne sont pas généralisés**. Un **Plan pluriannuel d'investissement** établi en 2009 couvre la totalité du mandat en cours.

→ Préparation du budget : un moment important pour le pilotage de l'action de La Porte du Hainaut

La Direction Générale avec l'appui de la Direction des Finances fait la synthèse des besoins des différents pôles et élabore le projet de budget. La Commission Finances prépare le débat d'orientation budgétaire sur cette base. Le Conseil communautaire débat du budget puis le vote, en veillant à affecter les moyens mis en oeuvre en cohérence avec les priorités politiques. C'est donc **un travail qui mobilise les élus et les services, en transversalité pour assurer la cohérence de l'action de La Porte du Hainaut.**

L'exécution du budget fait l'objet d'un suivi mensuel puis d'une évaluation à mi-parcours de l'année entre la Direction générale, celle des finances et chacune des autres directions.

→ Une fonction achat plus efficace et transparente

Début 2017, le service Commande publique a renforcé son appui aux autres services pour **un pilotage plus efficace, une optimisation renforcée et une plus grande traçabilité :**

- accompagnement plus soutenu pour les achats de plus de 25 000 € ;
- système d'enregistrement des marchés de moins de 25 000 € ;
- mise en place d'un logiciel permettant de l'automatisation.

→ Transversalité

Elle se traduit dans **les interactions entre services** sur des problématiques comme l'aménagement du territoire, l'emploi, l'aménagement des parcs d'activité, le renouvellement urbain et l'habitat, le tourisme, le développement durable...

Le développement du **travail en mode projet** mais aussi **des événements transversaux** poussent encore à plus de transversalité.

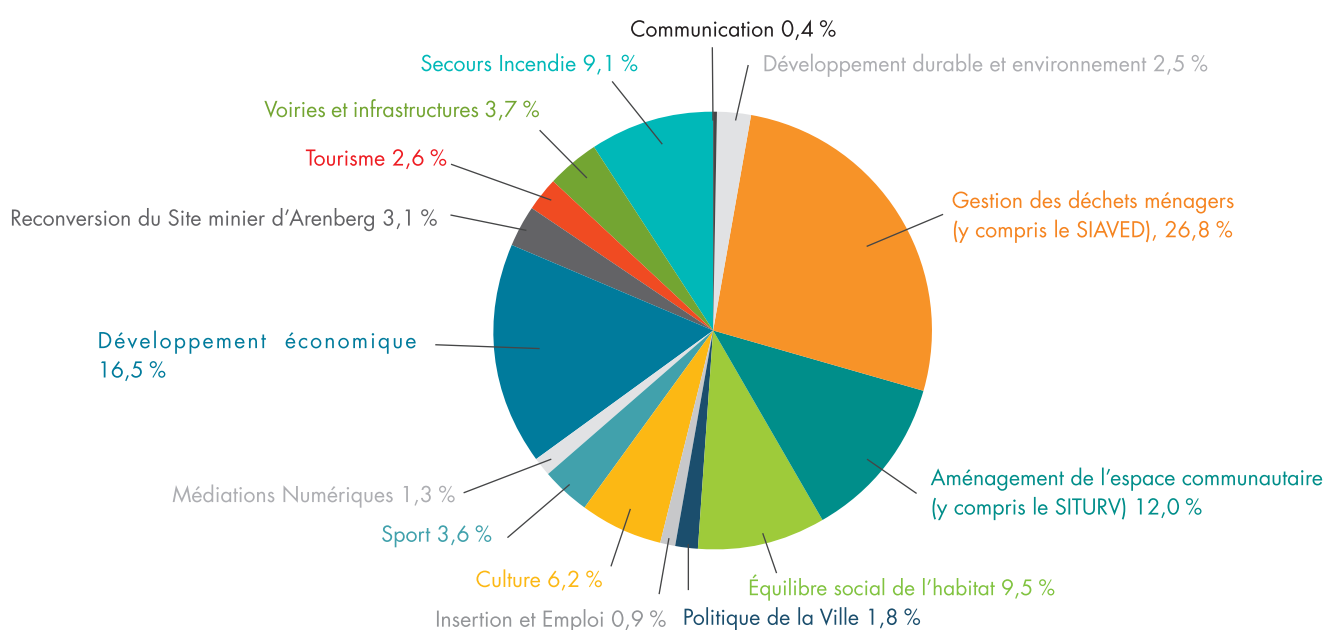
La transversalité se traduit enfin par **la participation d'un ensemble d'acteurs externes décrite ci-après et qui invite à décroiser les politiques.**

→ Le poids budgétaire des politiques communautaires

Les dépenses effectivement réalisées en 2016 s'élèvent à **48,7 M€** en fonctionnement et **24,6 M€** en investissement **soit une dépense totale de 73,4 M€**. Les politiques communautaires pèsent pour 50 % des dépenses réelles de La Porte du Hainaut en 2016 (Voir schéma p.26).

Le graphique ci-dessous montre la part des différentes politiques de La Porte du Hainaut dans ses dépenses totales (Comptes Administratifs 2016) :

DÉPENSES TOTALES RÉALISÉES EN 2016 PAR POLITIQUE COMMUNAUTAIRE



B. PISTES D'AMÉLIORATION

→ **Améliorer la contribution au développement durable des politiques qui pèsent le plus dans le budget et en particulier des syndicats intercommunaux**

Les dépenses de transfert pèsent très fortement dans le budget de La Porte du Hainaut : il s'agit principalement du SIAVED (traitement des déchets, 19,7 M€), du SIMOUV (ex-SITURV, transports urbains, 8 M€) et du SDIS (secours-incendie, 6,7 M€). Il est donc primordial pour La Porte du Hainaut de **veiller aux orientations politiques de ces organismes de regroupement** afin qu'ils apportent la meilleure contribution aux priorités de l'agglomération et au développement durable.

- **SIAVED** : déploiement de la collecte sélective sur l'ensemble des catégories de déchets et du territoire, développement d'activités économiques qui valorisent ces ressources dans une logique d'économie circulaire
- **SIMOUV (EX-SITURV)** : promotion d'une mobilité propre accessible à tous (transports en commun, transports à la demande, intermodalités, véhicules propres...) en réponse aux attentes fortes exprimées dans le cadre de l'élaboration du PADD
- **SDIS** : disponibilité de la ressource en eau à long terme pour assurer la sécurité (impacts des changements climatiques, concurrence dans les différents usages de l'eau) et maîtrise des pollutions en cas d'incendie

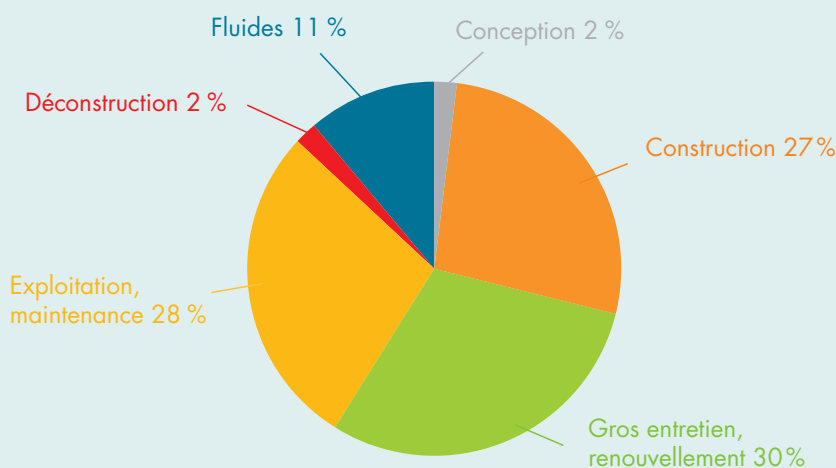
→ **Améliorer progressivement les politiques par une analyse systématique au regard des 5 finalités et des 5 éléments de démarche**

La part du budget allouée à la Direction Développement Durable et Environnement est de 2,5 %. Mis à part les moyens alloués aux actions environnementales, le développement durable a vocation à interroger en transversalité toutes les politiques menées. Comme ce rapport l'illustre, elles apportent toutes des contributions aux différentes finalités et peuvent être améliorées dans ce sens. Pour cela une grille d'analyse des politiques, actions et projets pourrait être systématisée dans les services avec en appui l'expertise de la Direction Développement Durable et Environnement.

→ **Exploiter pleinement les fonctions supports**

Les services commandes publiques et expertises juridiques pourraient être **mieux sollicités en amont des projets pour étudier tous les modes de faire possibles, ou intégrer des clauses types à adapter au cas par cas**. À titre d'exemple, **la clause de coût global** n'a pas été utilisée à ce stade. Elle permet pourtant de comparer différentes options en fonction de leur intérêt financier sur le long terme et de leurs externalités socio-économiques et environnementales.

RÉPARTITION DU COÛT GLOBAL D'UN BÂTIMENT SUR 50 ANS, EXEMPLE D'UN LYCÉE (extrait de la norme ISO/DIS 15686-5 sur le calcul du coût global)



VII - Participation des habitants, des acteurs locaux et des services

A. FONCTIONNEMENTS EXISTANTS

→ La communication au service de l'information des habitants

La Porte du Hainaut communique auprès de différents publics, particuliers ou organisations, par de nombreux vecteurs : mensuel Horizons, rapport d'activité, programmations diverses, concertations spécifiques, supports et événements dédiés... mais aussi le site Internet récemment renouvelé avec des actualités régulières et les panneaux d'information présents dans chacune des communes.

Le mensuel Horizons est le vecteur régulier de la communication institutionnelle en lien avec les habitants. Il est édité à 70 000 exemplaires et distribués dans toutes les boîtes aux lettres des foyers de son territoire. Il informe **sur des thématiques concrètes** qui concernent les habitants, sur **les politiques menées et/ou les services apportés** par l'agglomération. Les acteurs du territoire sont mis en avant, par exemple :

- Les sujets traités renvoient régulièrement vers les mairies ou les structures concernées.
- Le portrait d'une entreprise en alternance avec celui d'un habitant « atypique » du territoire est présenté une fois sur deux.
- La vie locale et associative est aussi régulièrement mise en avant.

Le site Internet interagit également avec les sujets traités dans le mensuel : rappel de dates, sujets synthétisés, actualités...

→ Conseil de Développement : un cadre pour la coopération avec les acteurs du territoire

Le Conseil de développement traduit **la volonté de La Porte du Hainaut d'associer les milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs aux réflexions politiques**, et celle de ces acteurs de s'impliquer et d'agir pour leur territoire.

Il a été mis en place en 2003 puis renouvelé en 2008 et 2015. Suite à un appel aux représentants volontaires de la société civile, un nouveau Bureau a été élu et son président Didier Cousin a été reconduit en octobre 2015. Deux commissions sont aujourd'hui actives : «Eau et Développement durable », « Jeunesse et Développement Économique ». Celles-ci apportent des solutions très concrètes aux enjeux du territoire. Le Conseil de Développement s'inscrit ainsi pleinement dans **une logique de coresponsabilité où chaque acteur apporte sa juste contribution à l'intérêt général.**

→ Co-construction du PLUi : une place importante donnée aux acteurs pour dessiner l'avenir de leur territoire

La co-construction du PLUi de La Porte du Hainaut, impulsée en octobre 2015 et devant aboutir fin 2019 au plus tard, suit son cours en associant habitants et acteurs :

- **Le diagnostic territorial partagé**, notamment sur le volet agricole, s'est achevé fin 2016.
- **Un avant-projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable** débattu en février 2017.
- **Des ateliers territoriaux** avec l'ensemble des communes et des partenaires au premier semestre 2017 ont précisé et cartographié les enjeux spécifiques, favorisant la cohésion territoriale.
- **Le projet finalisé de PADD**, véritable ambition politique en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour La Porte du Hainaut à l'horizon 2030, a été adopté fin 2017.

→ Politique de la Ville : une stratégie partagée avec les acteurs

Le Contrat de Ville 2015-2020 structure la Politique de la Ville. Il assure la cohérence de la réponse à ces enjeux transversaux. Il est piloté par la Direction de la Cohésion Sociale, en lien avec les directions en charge de l'habitat, de l'emploi, de l'aménagement et du développement économique.

La dimension partenariale du Contrat de Ville est **très développée**. Outre sa **co-construction** avec une quinzaine de partenaires institutionnels et les Conseils Citoyens, **un appel à projets annuel** vise à orienter les financements vers des porteurs de projets principalement associatifs.

Pour 2018, **des groupes d'appui thématiques** ont été mis en place à destination de l'ensemble des structures souhaitant répondre à l'appel à projets, des partenaires et des chefs de projets territoriaux. Cela marque une évolution importante dans le pilotage du Contrat de Ville, pour **passer d'une logique de guichet à celle de la co-construction de la programmation annuelle**. Des transversalités et des mutualisations émergent de ce mode de travail. Ainsi, le croisement entre les jardins familiaux et la lutte contre le gaspillage alimentaire a mené au projet de cours de cuisine dans les centres sociaux / maisons de quartier, dans le but de sensibiliser au « bien manger » et de proposer un accompagnement social plus global. Cette nouvelle approche a aussi pour ambition de mieux analyser l'impact et les bénéfices des actions menées.

Enfin, le Contrat de Ville mise sur **la citoyenneté, la participation des acteurs locaux et leur montée en compétence** pour contribuer à la cohésion sociale. La mise en place des Conseils Citoyens dans les quartiers Politique de la Ville a été appuyée par les chefs de projets locaux. Sur leur proposition, des formations aux outils de la médiation sociale vont leur être proposées pour répondre aux demandes de gestion de conflits. Un plan de qualification des acteurs locaux est aussi déployé avec des réunions de sensibilisation (violences faites aux femmes, lutte contre l'insalubrité, accès aux droits...).

→ Mise en place d'une charte prestataire pour les petits marchés publics

Pour les marchés inférieurs à 25 000 € où une demande de devis est suffisante, la Direction des Affaires Générales identifie les prestataires présents sur le territoire susceptibles de fournir différents produits : plateaux repas, sandwiches, boissons, fleurs... Ce travail en cours vise à la signature d'une charte avec les prestataires volontaires. Par ce biais, La Porte du Hainaut **peut préciser ses exigences tout en s'inscrivant dans une logique de partenariat**.

→ Un schéma de mutualisation avec les communes pour une action coordonnée et plus efficiente

Adopté le 3 avril 2017 par le conseil communautaire et l'ensemble des communes, il prévoit **des mesures concrètes de mutualisation** :

- marchés de travaux communs pour la réhabilitation thermique des bâtiments publics ;
- plan de formation décentralisé avec le CNFPT ;
- mutualisation des services de prévention et de sécurité ;
- accès des communes à un service de ventes aux enchères en ligne auquel souscrit l'agglomération.

Courant 2017, les actions suivantes ont été menées :

- recensement des partenaires et des dispositifs de lutte contre l'habitat indigne et insalubre ;
- mise en réseau des techniciens (ex. : ateliers sur la sécurité des manifestations publiques) ;
- mise en place d'un cloud (CAPH box) également accessible aux communes ;
- coordination trimestrielle entre les DGS.



Appel à projet 2017 : 179 actions programmées aux échelles communales, communautaire ou de l'arrondissement

B. PISTES D'AMÉLIORATION

→ S'inscrire dans une logique de coresponsabilité et inciter les acteurs du territoire à contribuer à l'intérêt général

Une approche partenariale semble aujourd'hui la bonne solution : impliquer tout l'écosystème d'acteurs et décloisonner les politiques est nécessaire **pour faire progresser le territoire**. Les pouvoirs publics ne peuvent être les seuls à se charger de l'intérêt général. La **recherche d'efficience par la mutualisation et la contractualisation** est, de plus, pertinente dans un contexte budgétaire très contraint pour toutes les organisations.

L'élaboration du futur Plan Climat Air Énergie Territorial peut en être une nouvelle illustration.

VIII - Évaluation participative et amélioration continue

A. FONCTIONNEMENTS EXISTANTS

→ Suivi et évaluation au sein des services

Les pôles, directions et services réalisent un suivi de leurs projets et de leurs actions grâce aux **tableaux de bord** qui sont discutés en réunion hebdomadaire avec la Direction Générale des Services. Ils sont en mesure de suivre les résultats de leurs actions. Ils disposent aussi de données qui permettent de suivre l'évolution de la problématique sur laquelle ils interviennent (enjeux territoriaux par exemple). L'évaluation des politiques publiques est assurée à travers l'établissement **du rapport d'activité annuel**.

→ Amélioration continue

Une collectivité s'inscrit dans une logique d'amélioration continue lorsque des politiques sont évaluées puis réorientées au regard de leurs résultats et de l'évolution de la situation du territoire.

Pour La Porte du Hainaut, cela se concrétise notamment dans l'évolution des documents réglementaires : l'élaboration du PLUi en remplacement des documents d'urbanisme communaux existants, le Contrat de Ville, la stratégie de renouvellement urbain, le renouvellement du PLH comme détaillé ci-après.

→ PLH 2017-2022 : une amélioration des modes de gouvernance

Au-delà d'une actualisation de la stratégie et des interventions, les modalités de fonctionnement sont également améliorées pour la période 2017-2022 :

- **Un comité de pilotage PLH** sera en charge de l'évaluation à 3 ans et 6 ans puis de l'adaptation de ses objectifs et de ses actions le cas échéant.
- **Les partenariats avec les opérateurs** (promoteurs, bailleurs, aménageurs, constructeurs, etc.) seront consolidés par la transmission d'informations et des temps d'échanges réguliers.
- **L'observatoire de l'habitat** - outil d'appui, d'animation et de conduite du programme – assurera également une visibilité globale des actions menées auprès des élus et des partenaires.

→ Réalisation du rapport de développement durable annuel

Cette obligation réglementaire est l'opportunité de prendre du recul sur les politiques et les actions menées. La démarche d'élaboration mobilise tous les services en transversalité. Elle permet d'évaluer la pertinence et la cohérence de l'action de La Porte du Hainaut au regard des enjeux de développement durable. Elle fait ressortir les points forts, les principales avancées mais également des pistes de progrès pour s'inscrire dans une logique d'amélioration continue.

B. PISTES D'AMÉLIORATION

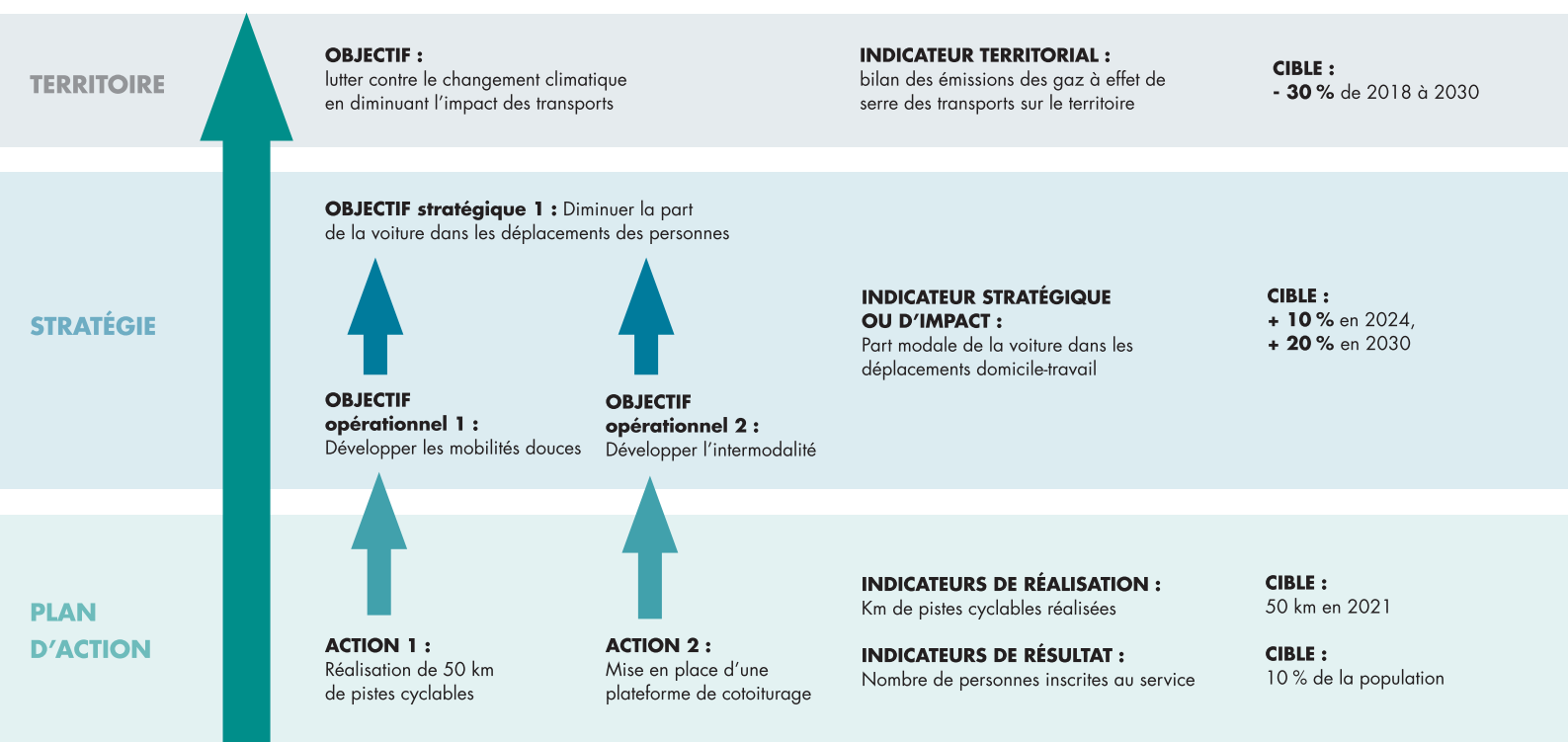
→ **Formuler des objectifs précis et articuler les indicateurs de réalisation, de résultat, d'impact et de contexte territorial**

Pour s'inscrire globalement dans une démarche de progrès et d'amélioration continue, il est nécessaire de **fixer des objectifs précis à chaque politique en termes d'évolution de la situation et d'impact sur le territoire**. Ces objectifs doivent être appuyés sur des **indicateurs clairement établis, quantitatifs ou qualitatifs, et des cibles à atteindre**.

Il est essentiel de **caractériser les enjeux prioritaires par des indicateurs territoriaux et de se fixer des objectifs chiffrés d'évolution**. Les politiques peuvent alors s'appuyer **sur les objectifs stratégiques et opérationnels qui en découlent**. Pour **démontrer l'impact de l'action de La Porte du Hainaut**, il est ensuite nécessaire de **mettre en relation les réalisations avec ces indicateurs stratégiques**.

Dans la logique de coresponsabilité évoquée précédemment, ces objectifs peuvent constituer **une perspective commune pour l'ensemble des acteurs mobilisés**. Il serait alors possible de suivre et de mettre en avant l'évolution positive du territoire grâce à une action collective et à la contribution de chacun.

EXEMPLE : ARBRE D'OBJECTIFS SUR LE THÈME DE LA MOBILITÉ



Les bénéfices sont clairs pour le pilotage et l'évaluation des politiques, la mise en cohérence des moyens mis en œuvre avec les objectifs recherchés, puis la communication des résultats et des impacts aux habitants et partenaires.

Pour autant, cette démarche reste assez complexe sur plusieurs aspects :

- définir des indicateurs précis, dont la donnée est facilement disponible et qui illustrent clairement la situation actuelle ;
- se projeter dans l'avenir pour définir des cibles atteignables à plusieurs échéances ;
- étudier tous les facteurs qui interagissent pour définir une stratégie puis les leviers d'action, établir les liens de cause à effet et isoler une action ou une stratégie pour quantifier son impact.

→ Décliner les 17 Objectifs de Développement Durable et l'Agenda 2030

Les 17 Objectifs de Développement Durable 2030, aussi nommés Agenda 2030, constituent la nouvelle feuille de route internationale. Ils ont été signés par 173 pays dont la France qui en fait le nouveau cadre de son action pour le développement durable. L'État cherche actuellement à mobiliser tous les acteurs, entreprises et collectivités, pour que chacun apporte sa contribution.

Simple et compréhensible par tous, ils rappellent les grandes finalités sociales, environnementales et économiques du développement durable.

Chaque territoire peut identifier les enjeux qui lui sont propres et apporter sa contribution aux objectifs mondiaux.



GLOSSAIRE

- ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- AMAP** : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- ANRU** : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
- BEGES** : Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre
- BTP** : Bâtiment et Travaux Publics
- CAPH** : Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut
- CCAS** : Caisse Centrale d'Activités Sociales
- CDDI** : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
- CEREMA** : Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- CLEA** : Contrat Local d'Éducation Artistique
- CNFPT** : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- CUI-CAE** : Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
- D3E** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- DDDE** : Direction du Développement Durable et de l'Environnement
- DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- DSP** : Délégation de Service Public
- EIE** : Espace Info Énergie
- EPI** : Équipement de Protection Individuelle
- FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional
- FIPHFP** : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
- GPEC** : Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences
- LEAUD** : Laboratoire Expérimental pour les Audiences et les Usages de Demain
- ORQUE** : Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau
- PALME** : Programme d'Action Labellisé pour la Maîtrise de l'Environnement
- PCAET** : Plan Climat Air Énergie Territorial
- PCT** : Plan Climat Territorial
- PIG** : Programme d'Intérêt Général
- PLIE** : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- PLH** : Programme Local de l'Habitat
- PLUi** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- PMR** : Personnes à Mobilité Réduite
- PNR** : Parc Naturel Régional
- QPV** : Quartier Politique de la Ville
- RSA** : Revenu de Solidarité Active
- RSE** : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- SDIS** : Service Départemental d'Incendie et de Secours
- SIAVED** : Syndicat Inter Arrondissement pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets
- SITURV** : Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de la Région de Valenciennes
- SST** : Santé et Sécurité au Travail
- TEPCV** : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
- TVB** : Trame Verte et Bleue
- UGAP** : Union des Groupements d'Achat Public
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a été accompagnée dans l'élaboration de ce rapport par le Cabinet Interactions Durables, Conseil sur les politiques publiques de développement durable et l'engagement sociétal des organisations.



Cabinet Interactions Durables

169 rue du Temple 75003 PARIS

www.interactions-durables.fr

06 86 95 20 10 - serre@interactions-durables.fr

Conception graphique : Céline Violet - www.celineviolet.com

Site minier de Wallers-Arenberg - Rue Michel-Rondet - BP 59

59135 WALLERS-ARENBERG

Téléphone : 03.27.09.00.93 - Fax : 03.27.21.09.03

contact@agglo-porteduhainaut.fr

www.agglo-porteduhainaut.fr

© CAPH - La Porte du Hainaut